

aspects statistiques



les organisations internationales à genève  
en 1977-1978

n°9  
décembre 78

Emplois, dépenses  
et réunions internationales

Publications du service cantonal de statistique

#### PERIODIQUES

#### Prix 1978

- **Bulletin statistique**

Publication trimestrielle de tableaux statistiques présentant l'évolution démographique et économique à Genève, complétée chaque mois intermédiaire par une mise à jour succincte (2 pages).

Abonnement<sup>1)</sup>  
(12 numéros) : 23 F.  
Prix du numéro :  
Bulletin trimestriel : 4 F.  
Complément mensuel : 0,50 F.

- **Annuaire statistique**

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles, paraissant au mois d'octobre (286 pages).

30 F.

- **Memento statistique genevois**

Aperçu des données annuelles de base les plus récentes, sous forme d'un dépliant paraissant au mois de mai.

#### NON PERIODIQUES<sup>2)</sup>

- **Aspects statistiques**

Cahiers consacrés à la présentation, brièvement commentée, de statistiques spécifiques (résultats d'enquêtes, de scrutins, brèves études).

selon l'importance

- **Etudes**

Publications réservées à l'analyse détaillée d'un domaine ou d'un problème particuliers.

selon l'importance

1) y compris les "Aspects statistiques".

2) voir liste en troisième page de couverture

#### Rédaction, commandes et envoi :

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-décembre  
Case postale 306, 1211 Genève 6  
Tél. : (022) 36 14 00  
Compte de chèques : 12 - 6 310

Reproduction autorisée avec mention de la source.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE - GENEVE  
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

# les organisations internationales à Genève en 1977–1978

---

emplois,  
dépenses et réunions internationales

ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES ETABLIES A GENEVE EN 1978

1. Office des Nations Unies	ONU
2. Bureau international du travail	BIT
3. Organisation mondiale de la santé	OMS
4. Union internationale des télécommunications	UIT
5. Organisation météorologique mondiale	OMM
6. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	OMPI
7. Bureau international d'éducation	BIE
8. Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	GATT
9. Organisation européenne pour la recherche nucléaire	CERN
10. Association européenne de libre-échange	AELE
11. Comité intergouvernemental pour les migrations européennes	CIME
12. Union interparlementaire	UI
13. Organisation internationale de protection civile	OIPC
14. Association des pays exportateurs de minerai de fer	APEF

LES NEUF PRINCIPALES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES  
A GENEVE EN 1978

1. Comité international de la Croix-Rouge	CICR
2. Ligue des sociétés de la Croix-Rouge	LSCR
3. Conseil oecuménique des églises	COE
4. Fédération luthérienne mondiale	FLM
5. Fondation de l'Ecole internationale de Genève	
6. Association du transport aérien international	IATA
7. Institut Battelle	
8. Organisation internationale de normalisation	ISO
9. Union européenne de radiodiffusion	UER

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : LES EMPLOIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	7
1. Sources et modes de comptage des emplois dans les organisations internationales	7
2. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales	9
2.1. Les emplois en avril 1978	9
2.1.1. Les effectifs employés en avril 1978	9
2.1.2. Structure des emplois selon l'origine	11
2.1.3. Structure des emplois selon le lieu de résidence	12
2.2. Quelques aspects de l'évolution des emplois	13
2.2.1. Les emplois dans les organisations gouvernementales en 1964, 1976 et 1978	13
2.2.2. Evolution de la structure des emplois selon l'origine	15
2.2.3. Evolution de la structure des emplois selon le lieu de résidence	17
2.3. Rétrospective	18
3. Les emplois dans les organisations internationales non gouvernementales	23
3.1. Les emplois en avril 1978 et leur évolution	24
3.2. Structure des emplois selon l'origine	24
3.3. Structure des emplois selon le lieu de résidence	25
4. Les emplois dans le secteur international	26
CHAPITRE II : LES DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	29
1. Quelques définitions	29
2. Dépenses des organisations internationales en 1977	31
2.1. Dépenses courantes	32
2.1.1. Dépenses courantes des organisations gouvernementales	32
2.1.2. Dépenses courantes des neuf principales organisations non gouvernementales	33
2.2. Dépenses d'investissement	34
2.2.1. Investissements des organisations gouvernementales	34
2.2.2. Investissements des neuf principales organisations non gouvernementales	35
2.3. Remarques sur la part des dépenses revenant au canton de Genève	35
2.3.1. Part du canton dans les dépenses des organisations gouvernementales	35
2.3.2. Part du canton dans les dépenses des neuf principales organisations non gouvernementales	35
3. Evolution des dépenses des organisations internationales	36
CHAPITRE III : LES REUNIONS INTERNATIONALES	39
CONCLUSION : RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS	42
ANNEXE : PRESENTATION DE L'ETUDE SUR LE SECTEUR INTERNATIONAL A GENEVE	44

### LISTE DES TABLEAUX

Sources : les données de cette publication ont été établies par le service cantonal de statistique et la mission permanente de la Suisse près les organisations internationales à Genève

	Page
1. Nombre d'emplois au siège de Genève des organisations internationales gouvernementales, au 1er avril 1978	10
2. Répartition des emplois par organisation internationale gouvernementale, au 1er avril 1978	10
3. Répartition des emplois dans les organisations internationales gouvernementales, par lieu de résidence et origine, au 1er avril 1978	12
4. Nombre d'emplois dans les organisations internationales gouvernementales, en 1964, 1976 et 1978	14
5. Répartition des emplois dans les organisations internationales gouvernementales, par origine, en 1964, 1976 et 1978	15
6. Répartition des emplois dans les organisations internationales gouvernementales, par lieu de résidence, en 1964, 1976 et 1978	17
7. Nombre d'emplois dans les organisations internationales gouvernementales et les missions permanentes, depuis 1950	20
8. Nombre d'emplois dans les organisations internationales non gouvernementales, en 1964, 1975 et 1978	24
9. Répartition des emplois dans les neuf principales organisations internationales non gouvernementales, par origine, en 1964, 1975 et 1978	25
10. Répartition des emplois dans les neuf principales organisations internationales non gouvernementales, par lieu de résidence, en 1975 et 1978	26
11. Nombre d'emplois dans le secteur international, en 1964, 1975-76 et 1978	27
12. Dépenses des organisations internationales gouvernementales et des neuf principales organisations non gouvernementales, en 1977	32
13. Estimation des dépenses courantes de l'ensemble des organisations internationales gouvernementales, de 1972 à 1977	36
14. Indices de l'emploi total et des dépenses courantes des organisations gouvernementales - Indice genevois des prix à la consommation - 1972 à 1977	37
15. Réunions internationales en 1977	39
16. Nombre de séances et de délégués, en 1975, 1976 et 1977	41

### LISTE DES GRAPHIQUES

1. Répartition des personnes occupées dans les organisations internationales gouvernementales, par origine, en 1964, 1976 et 1978	16
2. Répartition des personnes occupées dans les organisations internationales gouvernementales, par lieu de résidence, en 1964, 1976 et 1978	16
3. Nombre d'emplois dans les organisations internationales gouvernementales, depuis 1950	22
4. Nombre d'emplois dans les missions permanentes, depuis 1952	22
5. Répartition des emplois dans le secteur international, en 1964, 1975-76 et 1978	27

### LISTE DES SYMBOLES

Un zéro (0) signifie que la donnée est inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue.

Un tiret (-) à la place d'un nombre signifie que la donnée est nulle.

un point (.) signifie qu'aucune donnée ne peut correspondre à la définition.

Un astérisque (\*) signifie que la donnée est inconnue.

## introduction

---

En juin 1978, le service cantonal de statistique a publié une étude sur "le secteur international à Genève" <sup>1)</sup>. Synthétisant la documentation publique actuellement disponible et la prolongeant en de nombreux domaines, recourant à l'analyse historique, statistique et économique, cette étude définit ce secteur d'activité, délimite ses diverses composantes, détermine son importance en termes d'emplois et met en évidence le rôle moteur joué par les organisations internationales dans le développement économique du canton <sup>2)</sup>.

Dans une certaine mesure, cette étude a amélioré et complété la connaissance de l'économie genevoise et a contribué à combler une lacune souvent constatée lors d'analyses économiques qui débouchaient sur l'importance de l'apport du secteur international dans l'économie cantonale sans pouvoir toutefois en estimer le poids, faute d'informations quantitatives. En conséquence, le secteur international à Genève était trop souvent perçu au travers d'appréciations purement qualitatives sinon subjectives.

L'analyse descriptive des emplois offerts par les organisations internationales (volume total de l'emploi, structure selon le sexe, l'origine et le lieu de résidence, localisation des emplois) est un des éléments inédits figurant dans cette étude. Cette description se fonde sur les résultats d'une enquête ad hoc réalisée à fin 1976 auprès des organisations internationales gouvernementales <sup>3)</sup> et sur ceux du recensement fédéral des entreprises de 1975 (RFE 75) pour les organisations internationales non gouvernementales. Cette étude, plus qu'un bilan définitif, constitue une étape qui engage à poursuivre et à affiner l'analyse entreprise. Ainsi, déjà lors de son élaboration, apparut l'intérêt majeur de disposer de données systématiques sur les dépenses des organisations internationales ou, d'un autre point de vue, sur leur contribution productive ainsi que sur les réunions internationales convoquées ou accueillies à Genève par ces organisations. L'obtention régulière de ces données

---

1) SCS; *Le secteur international à Genève - les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76; Collection "Etudes", no 3 (132 pages, 72 tableaux, 3 cartes).*

2) Une brève présentation du contenu de cette étude figure en annexe à la page 44.

3) Cette enquête avait pour but de rassembler des données comparables à celles recueillies, lors du recensement fédéral des entreprises de 1975, sur les autres secteurs d'activité puisque les organisations internationales gouvernementales n'avaient pas été recensées en 1975, en raison de leur statut d'extra-territorialité.

complémentaires et de celles afférentes aux emplois sembla également nécessaire afin de saisir non seulement une situation ponctuelle mais encore l'évolution et le rythme de croissance de ce secteur d'activité. Les constatations débouchèrent sur le projet d'élaboration d'une nouvelle série statistique annuelle sur les organisations internationales.

Conscients de l'apport des organisations internationales à la vie économique du canton de Genève et de leur rôle important dans son développement, le Conseil d'Etat et, plus particulièrement, le département de l'économie publique tiennent à être informés régulièrement de l'évolution de cet important secteur d'activité et désirent pouvoir mesurer les effets de cette évolution sur l'ensemble de l'économie genevoise. Dans ce but et en raison de la situation conjoncturelle, caractérisée notamment par la forte revalorisation du franc suisse, le SCS fut chargé, peu avant la parution de l'étude précitée, de réaliser une enquête auprès des 14 organisations internationales gouvernementales et des 9 principales organisations internationales non gouvernementales établies à Genève afin de connaître leurs effectifs et leurs perspectives d'évolution. Cette demande permit d'accélérer la mise sur pied de la statistique régulière envisagée par le SCS et d'effectuer la première enquête annuelle en mai 1978.

Compte tenu du coût élevé de la collecte et du traitement des données, c'est-à-dire de la production de l'information statistique, le SCS prit la décision de limiter l'enquête annuelle auprès des organisations internationales aux trois domaines précités (emplois, dépenses et réunions internationales) et de réunir sur chacun d'eux quelques données essentielles à l'analyse économique. Ce choix fut guidé par "l'économie" de l'information statistique qui cherche à produire de l'information non seulement utile à la collectivité mais encore pertinente, à des coûts supportables. Poursuivant cet effort de rationalisation, le SCS souhaite que cette enquête annuelle permette également de répondre aux besoins de la Confédération pour l'élaboration des comptes nationaux et de la balance suisse des revenus.

Ce numéro des "Aspects statistiques" présente les résultats de la première enquête annuelle auprès des organisations internationales. Un certain nombre de données prospectives ne sont cependant pas publiées. D'autres informations le sont à un niveau d'agrégation élevé afin d'assurer une vision globale et de garantir le secret statistique compte tenu du faible nombre d'unités soumises à enquête. Les informations publiées sous forme de tableaux sont accompagnées de brefs commentaires. Pour une analyse plus complète, pour la présentation des principaux éléments méthodologiques ou pour replacer ces informations dans leur contexte économique, il convient de se référer à l'étude sur "le secteur international à Genève".

La structure de cette publication reflète les trois volets de l'enquête auprès des organisations internationales : les emplois (chapitre I), les dépenses (chapitre II) et les réunions internationales (chapitre III).

Enfin, il convient de signaler que le classement des différentes organisations internationales utilisé pour la présentation des données statistiques est purement conventionnel : il ne reflète aucune appréciation sur la valeur des objectifs et l'importance du rôle de chaque organisation. De même, la mise en évidence de l'importance relative de certaines organisations se fonde uniquement sur les données statistiques recueillies.

## chapitre I

# les emplois dans les organisations internationales

---

La première partie de ce chapitre définit les diverses sources des données statistiques sur les emplois dans les organisations internationales et délimite leur champ d'observation. La deuxième partie porte sur les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et la troisième sur les effectifs occupés par les organisations internationales non gouvernementales. Finalement, une estimation de l'emploi total du secteur international est présentée dans une quatrième partie.

### 1. Sources et modes de comptage des emplois dans les organisations internationales

Les résultats de l'enquête de mai 1978 constituent les premiers éléments d'une nouvelle série statistique sur les emplois dans les organisations internationales. Il est utile de les situer par rapport aux autres données sur les emplois dans les organisations internationales gouvernementales qui proviennent d'autres sources.

#### *Enquête du SCS de 1978*

La nouvelle enquête annuelle porte sur les effectifs du personnel au 1er avril. Elle enregistre, d'une part, les *titulaires d'une carte de légitimation*, qui sont distingués selon leur origine et leur lieu de résidence et, d'autre part, l'ensemble des *autres personnes occupées* 1) par l'organisation, c'est-à-dire le personnel temporaire, les visiteurs ou attachés et les boursiers, les consultants et le personnel en prestation de service ou en régie.

#### *Statistique du DPF*

Le département politique fédéral (DPF), par l'intermédiaire de la mission permanente de la Suisse près les organisations internationales, élabore une statistique annuelle des *fonctionnaires et employés des organisations internationales gouvernementales et des missions permanentes*. Celle-ci enregistre les effectifs occupés au 1er octobre. Les données réunies portent sur les titulaires de carte de légitimation, qui sont classés d'après le type de carte, ce qui permet notamment de distinguer l'origine des employés.

---

1) Une grande partie de ce personnel est titulaire d'une attestation, s'il réside en Suisse. Pour cette catégorie d'emplois, les effectifs annuels moyens sont probablement plus significatifs que l'état à une date donnée.

Pour les organisations internationales gouvernementales, les résultats de cette statistique sont comparables à ceux de la première partie de la nouvelle statistique annuelle réalisée par le SCS (titulaires d'une carte de légitimation). Cette concordance permet de suivre semestriellement l'effectif total des fonctionnaires internationaux des organisations gouvernementales et d'estimer les effectifs annuels moyens de ces organisations.

*Enquête du SCS de 1976*

Les données, réunies par le SCS en collaboration avec l'administration de la ville de Genève (VGE) lors de l'enquête sur les emplois dans les organisations internationales gouvernementales en 1976 et publiées dans l'étude sur le secteur international, portent sur la *totalité des effectifs* des organisations internationales gouvernementales (personnel avec carte de légitimation et autres personnes occupées par les organisations internationales, sans distinction). Afin de disposer de données homogènes avec celles réunies lors du RFE 75 pour les autres secteurs d'activité, les effectifs sont répartis en personnes occupées au moins 30 heures par semaine et personnes occupées moins de 30 heures par semaine et celles-ci sont classées selon leur sexe, leur origine et leurs lieux de résidence. L'unité d'enquête est l'établissement, de sorte que chaque organisation est divisée en autant d'unités qu'elle dispose de lieux géographiques distincts où elle déploie son activité.

Les caractéristiques des trois sources statistiques sur les emplois dans les organisations internationales peuvent être résumées ainsi :

	Statistique du DPF	Statistique SCS (1978)	Statistique SCS-VGE (1976)
Unité d'observation	- organisation	- organisation	- organisation - établissement
Champ d'observation	- organisations gouvernementales - missions permanentes	- organisations gouvernementales  - principales organisations non gouvernementales	- organisations gouvernementales  - organisations non gouvernementales
Emplois	- titulaires d'une carte de légitimation	- titulaires d'une carte de légitimation <sup>1)</sup> - autres personnes occupées	- titulaires d'une carte de légitimation <sup>1)</sup> et autres personnes occupées
Variables de classement	- type de carte de légitimation - origine	- origine <sup>2)</sup> - lieu de résidence <sup>2)</sup>	- origine - lieu de résidence - sexe - durée hebdomadaire de travail

1) Pour les organisations internationales non gouvernementales, le personnel régulier est assimilé à cette catégorie.

2) Cette variable de classement ne concerne que les titulaires d'une carte de légitimation.

Ce tableau synoptique permet de constater que la nouvelle statistique du SCS est plus complète et plus détaillée que celle du DPF mais qu'elle l'est moins que la statistique réalisée en 1976, qui devait permettre de réaliser une analyse fine mais ponctuelle.

## 2. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales

Dans une première section, les résultats de l'enquête du SCS réalisée en 1978 sont présentés. La deuxième section compare les données des années 1964 et 1976, qui ont été analysées dans l'étude du SCS sur "le secteur international à Genève", et celles de 1978. Enfin, la troisième section établit une rétrospective de l'évolution des effectifs des organisations gouvernementales et des missions permanentes.

### 2.1. Les emplois en avril 1978

Le premier paragraphe porte sur les effectifs totaux employés par les organisations gouvernementales en avril 1978, c'est-à-dire sur les fonctionnaires internationaux, titulaires d'une carte de légitimation, et sur les autres personnes employées par les organisations gouvernementales. Les deux paragraphes suivants analysent la structure de l'emploi selon l'origine et le lieu de résidence du personnel. Elle ne prend en considération que le personnel stable et régulier des organisations internationales gouvernementales, c'est-à-dire leurs fonctionnaires.

#### 2.1.1. Les effectifs employés en avril 1978

En avril 1978, les 14 organisations gouvernementales <sup>1)</sup> comptent au total 14'267 personnes dont 11'296 (79,2%) ont le statut de fonctionnaire, Le CERN est la plus importante organisation établie à Genève; il regroupe 5'792 emplois (40,6% de l'ensemble des personnes occupées par les organisations internationales gouvernementales). Le CERN est suivi par l'ONU qui emploie 3'633 personnes (25,5%). Les effectifs de ces deux principales organisations représentent près des 2/3 (66,1%) des emplois de l'ensemble des organisations gouvernementales. Deux autres organisations offrent plus de 1'000 emplois, l'OMS (1'470) et le BIT (1'416); les quatre plus grandes organisations internationales gouvernementales regroupent plus des 6/7 des emplois (86,3%).

Les sièges des institutions spécialisées de l'ONU établies à Genève (BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI) comptent 4'125 emplois (28,9% du total des emplois des organisations gouvernementales à Genève).

L'ensemble des organisations du système des Nations Unies à Genève (Office des Nations Unies à Genève, sièges des institutions spécialisées, BIE et GATT) occupent 8'162 personnes (57,2%).

---

1) La liste des 14 organisations internationales gouvernementales et leur sigle figurent à la page 2. Le sigle est utilisé pour identifier les organisations dans la suite du texte et dans les tableaux statistiques.



Les organisations européennes (CERN et AELE) regroupent 5'865 emplois (41,1%), dont les 98,8% travaillent au CERN. Les autres organisations gouvernementales (CIME, UI, OIPC, APEF) emploient 240 personnes (1,7% de l'ensemble des emplois).

La proportion des personnes occupées par les organisations gouvernementales qui n'ont pas le statut d'agent ou de fonctionnaire international représenté, en moyenne, 20,8% des emplois. Cette proportion varie fortement d'une organisation à l'autre et pour chaque organisation les effectifs de cette catégorie fluctuent généralement dans le temps selon l'importance des sessions, réunions ou négociations internationales ou de l'état d'avancement de certains projets. Le CERN regroupe 65,3% de cette catégorie d'emplois qui représente 33,5% des effectifs de cette organisation. Le 1/3 de ces emplois est constitué par des visiteurs et les 2/3 par du personnel temporaire ou en prestation de service. Ces emplois représentent également une forte proportion des effectifs de l'OIPC en raison de la présence de plusieurs boursiers et visiteurs, ainsi que de quelques consultants et interprètes-traducteurs libres. Dans les autres organisations recourant aux services de cette catégorie de travailleurs, le personnel temporaire est largement majoritaire (88,6%), devant notamment les visiteurs et boursiers (5,6%) et les consultants (4,2%).

#### 2.1.2. Structure des emplois selon l'origine (voir tableau page suivante)

Les personnes d'origine suisse, au nombre de 1'865, forment les 16,5% des effectifs globaux des organisations internationales gouvernementales <sup>1)</sup>. L'ONU et le CERN, avec respectivement 11,8% et 14,5% de fonctionnaires suisses, se situent en deçà de cette moyenne; de ce fait, si ces deux organisations regroupent les 61,4% des fonctionnaires internationaux, elles n'en rassemblent que 49,5% d'origine suisse.

La part des fonctionnaires suisses est relativement forte à l'AELE (43,8%), au BIE (36,4%), à l'UI (33,3%), au CIME (26,7%) et à l'OIPC (25,0%). Ces organisations, caractérisées par leur petite taille - leurs effectifs varient de 8 à 120 fonctionnaires - réunissent 2,2% des fonctionnaires internationaux mais 4,5% des suisses, ceux-ci représentant en moyenne le 1/3 des emplois de ces cinq organisations.

L'UIT (29,9%) et l'OMPI (24,3%) ont également une relativement forte proportion de fonctionnaires suisses, alors que leur part dans les effectifs des trois autres institutions spécialisées de l'ONU ayant leur siège à Genève (BIT, OMS, OMM) est légèrement inférieure à 20,0%.

---

1) La structure de l'emploi selon l'origine et le lieu de résidence n'est examinée que pour les fonctionnaires, c'est-à-dire le personnel stable et régulier des organisations gouvernementales.

REPARTITION DES EMPLOIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
GOUVERNEMENTALES, PAR LIEU DE RESIDENCE ET ORIGINE,  
AU 1er AVRIL 1978

0/00

ORGANISATION	PERSONNES TITULAIRES D'UNE CARTE DE LEGITIMATION											
	LIEUX DE RESIDENCE									TOTAL		
	Canton de Genève			Autres cantons			France					
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
ONU	106,3	662,1	768,4	5,2	33,1	38,3	6,5	186,8	193,3	118,0	882,0	1 000,0
BIT	162,4	594,7	757,1	12,7	33,2	45,9	12,0	185,0	197,0	187,1	812,9	1 000,0
OMS	171,4	553,7	725,1	12,9	62,5	75,4	9,9	189,6	199,5	194,2	805,8	1 000,0
UIT	270,1	481,5	751,6	18,5	45,3	63,8	10,1	174,5	184,6	298,7	701,3	1 000,0
OMM	169,7	660,6	830,3	14,4	21,7	36,1	14,4	119,2	133,6	198,5	801,5	1 000,0
OMPI	238,1	518,5	756,6	-	15,9	15,9	5,3	222,2	227,5	243,4	756,6	1 000,0
BIE	363,6	454,6	818,2	-	-	-	-	181,8	181,8	363,6	636,4	1 000,0
GATT	154,8	506,5	661,3	12,9	61,3	74,2	19,4	245,1	264,5	187,1	812,9	1 000,0
CERN	119,6	325,5	445,1	6,8	23,1	29,9	18,9	506,1	525,0	145,3	854,7	1 000,0
AELE	356,2	479,4	835,6	54,8	68,5	123,3	27,4	13,7	41,1	438,4	561,6	1 000,0
CIME	266,7	633,3	900,0	-	8,3	8,3	-	91,7	91,7	266,7	733,3	1 000,0
UI	333,3	444,5	777,8	-	111,1	111,1	-	111,1	111,1	333,3	666,7	1 000,0
OIPC	250,0	625,0	875,0	-	-	-	-	125,0	125,0	250,0	750,0	1 000,0
APEF	-	1 000,0	1 000,0	-	-	-	-	-	-	-	1 000,0	1 000,0
ENSEMBLE DES ORGANISATIONS	143,7	507,7	651,4	8,8	33,9	42,7	12,6	293,3	305,9	165,1	834,9	1 000,0

2.1.3. Structure des emplois selon le lieu de résidence (voir tableau ci-dessus)

Sur les 11'296 fonctionnaires internationaux, 7'358 (65,1%) résident à Genève, 3'455 (30,6%) en France et 483 (4,3%) dans un autre canton suisse, généralement celui de Vaud. Les fonctionnaires suisses représentent les 22,1% des résidents à Genève, les 20,7% des résidents dans un autre canton et les 4,1% des résidents en France. Le canton de Genève accueille les 87,0% des fonctionnaires suisses et les 60,8% des étrangers, la France 7,6% des suisses et 35,1% des étrangers, alors que le canton de Vaud abrite 5,4% des fonctionnaires suisses et 4,1% des étrangers. La proportion des fonctionnaires résidant à Genève dépasse nettement la moyenne (proportion moyenne calculée sans le CERN : 75,8%) à l'OMM (83,0%), au BIE (81,8%), à l'AELE (83,6%), au CIME (90,0%), à l'OIPC (87,5%) et à l'APEF (100,0%); au contraire, elle est notablement plus faible au GATT (66,1%).

Les fonctionnaires résidant dans un autre canton sont relativement nombreux à l'AELE (12,3% des effectifs de cette organisation), à l'UI (11,1%), à l'OMS (7,5%) et au GATT (7,4%). Ces quatre organisations regroupent 27,5% de cette catégorie de fonctionnaires; l'ONU en rassemble 24,4% et le CERN 23,8% bien que leur part dans les effectifs de ces deux organisations soit très faible (ONU : 3,8% et CERN : 3,0%).

Plus de la moitié (52,5%) des agents du CERN, qui a une implantation transfrontalière, habitent en France. Au nombre de 2'023, ceux-ci représentent 58,6% des fonctionnaires internationaux établis en France. Sans tenir compte de cette organisation, la proportion moyenne des résidents en France s'abaisse de 30,6% à 19,2%. Cette dernière proportion est notablement dépassée par les effectifs du GATT (26,5%) et de l'OMPI (22,8%) et plus légèrement par ceux de

l'OMS (20,0%), du BIT (19,7%) et de l'ONU (19,3%). Ces trois dernières organisations, qui sont les plus importantes du système des Nations Unies établies à Genève, regroupent 32,9% des fonctionnaires résidant en France.

Les étrangers représentent 78,0% des fonctionnaires internationaux qui résident en Suisse (79,4% sans le CERN et 73,4% au CERN) et 95,9% de ceux qui habitent en France (95,1% sans le CERN).

La proportion des fonctionnaires suisses résidant en France s'établit à 7,6% pour l'ensemble des organisations gouvernementales; elle est de 13,0% au CERN qui a une implantation transnationale mais de 5,3% pour les 13 autres organisations et de 5,4% pour celles du système des Nations Unies.

## 2.2. Quelques aspects de l'évolution des emplois

Dans l'étude précitée sur "le secteur international à Genève", l'évolution de la structure des emplois est analysée selon l'origine et le lieu de résidence du personnel des organisations gouvernementales en utilisant les données de 1964 et de 1976. Cette section compare l'évolution récente et à court terme (1976 - 1978) avec la tendance à moyen terme enregistrée dans le passé (1964 - 1976). Au préalable, les effectifs des fonctionnaires internationaux aux trois périodes de référence et leurs taux de variation sont rappelés.

### 2.2.1. Les emplois dans les organisations gouvernementales en 1964, 1976 et 1978

Entre 1964 et 1976, les emplois dans les organisations gouvernementales augmentèrent à un taux annuel moyen de 5,4%, le nombre de fonctionnaires internationaux passant de 6'175 à 11'550. Durant cette période, les effectifs globaux des fonctionnaires internationaux progressèrent positivement chaque année. Cependant, deux organisations enregistrèrent une baisse générale de leurs effectifs : l'AELE <sup>1)</sup> (taux annuel moyen : - 0,1%) et le CIME <sup>2)</sup> (- 3,0%) et deux autres, le BIT <sup>3)</sup> et le GATT <sup>4)</sup> connurent des taux de variation négatifs de leurs effectifs pendant quelques années bien que, globalement, le nombre de leurs emplois augmentât entre les deux dates de référence <sup>5)</sup>.

---

1) Le nombre d'emplois le plus élevé fut enregistré en 1966 par l'AELE, puis celui-ci diminua jusqu'en 1973.

2) Les effectifs du CIME baissèrent de 1962 à 1966 et, à nouveau, de 1969 à 1974 malgré un léger redressement en 1972.

3) Le nombre d'emplois du BIT a diminué à quatre reprises de 1970 à 1976.

4) Les effectifs de fonctionnaires du GATT baissèrent de 32,6% entre 1972 et 1974.

5) Dans d'autres organisations, le nombre de fonctionnaires diminua parfois pendant une année avant de reprendre sa courbe ascendante (OMS en 1969 et 1973, UIT en 1965 et 1974, OMPI en 1973).

NOMBRE D'EMPLOIS<sup>1)</sup> DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
GOUVERNEMENTALES, EN 1964, 1976 ET 1978

ORGANISATION	1964		1976		1978 <sup>2)</sup>		Evolution en %	
	Nombre	Répartition o/oo	Nombre	Répartition o/oo	Nombre	Répartition o/oo	1964-1976 3)	1976-1978
ONU	1 082	175,2	2 997	259,5	3 084	273,0	8,9	2,9
BIT	1 201	194,5	1 449	125,4	1 416	125,4	1,6	- 2,3
OMS	793	128,4	1 434	124,1	1 313	116,2	5,1	- 8,4
UIT	378	61,2	596	51,6	596	52,8	3,9	-
OMM	146	23,7	275	23,8	277	24,5	5,4	0,7
OMPI	58	9,4	178	15,4	189	16,7	9,8	6,2
BIE	23	3,7	38	3,3	33	2,9	4,3	-13,2
GATT	133	21,6	271	23,5	310	27,5	6,1	14,4
CERN	2 112	342,0	4 093	354,4	3 853	341,1	5,7	- 5,9
AELE	76	12,3	75	6,5	73	6,5	- 0,1	- 2,7
CIME	173	28,0	120	10,4	120	10,6	- 3,0	-
UI	.	.	18	1,6	18	1,6	.	-
OIPC	.	.	6	0,5	8	0,7	.	33,3
APEF	.	.	.	.	6	0,5	.	.
ENSEMBLE DES ORGANISATIONS	6 175	1 000,0	11 550	1 000,0	11 296	1 000,0	5,4	- 2,2

1) fonctionnaires internationaux 2) 1er avril 3) taux annuel moyen

Depuis 1976, un retournement de tendance apparaît : en dix-huit mois environ, le nombre de fonctionnaires internationaux au service des 14 organisations gouvernementales diminue de - 2,2% en moyenne dont - 1,5% d'octobre 1976 à octobre 1977 et - 0,5% de cette date à avril 1978. Leurs effectifs baissent dans 5 organisations (BIT, OMS, BIE, CERN, AELE), sont stables dans 3 (UIT, CIME, UI) et augmentent dans 5 (ONU, OMM, OMPI, GATT, OIPC). Globalement, les organisations du système des Nations Unies enregistrent une faible baisse du nombre de fonctionnaires (- 0,3%). Les 5 organisations dont le nombre de fonctionnaires augmente depuis 1976 enregistrent déjà une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne (5,4%) entre 1964 et 1976, alors que les autres, à l'exception du CERN, connaissent une progression inférieure à celle-ci.

Afin de disposer de données homogènes pour les trois années de référence, ces comparaisons se fondent sur les effectifs des fonctionnaires des différentes organisations. En tenant compte de l'ensemble des personnes occupées par les organisations gouvernementales, une progression du nombre d'emplois est constatée à l'OMS et au CERN - au lieu d'une baisse - ainsi qu'à l'IUT et au CIME - au lieu d'une stagnation. Dans ce cas, les effectifs des organisations gouvernementales à Genève enregistrent une légère hausse de 3,1%.

Ainsi donc, si les effectifs de fonctionnaires internationaux diminuent entre 1976 et 1978, le volume total des emplois offerts par les organisations gouvernementales continue de croître. Ce double mouvement résulte certainement des difficultés budgétaires rencontrées par plusieurs organisations.

2.2.2. Evolution de la structure des emplois selon l'origine

L'évolution constatée entre 1964 et 1976 se poursuit : la proportion des fonctionnaires d'origine suisse diminue, passant, en moyenne, de 24,1% en 1964 à 16,8% en 1976 et à 16,5% en 1978. Entre 1964 et 1976, les proportions, mais aussi les effectifs de fonctionnaires étrangers, diminuèrent cependant dans deux organisations : l'AELE et le CIME <sup>1)</sup>.

Plus récemment, de 1976 à 1978, la proportion de fonctionnaires d'origine étrangère s'affaiblit dans 5 organisations (OMS, BIE, GATT, CERN et, à nouveau, AELE) : elle était de 83,9% en moyenne en 1976 et s'établit à 83,6% en 1978. Dans ces cinq organisations, la part moyenne des fonctionnaires suisses reste légèrement inférieure à celle de l'ensemble des organisations gouvernementales (16,4% contre 16,5%). Dans les huit autres organisations (l'APEF n'occupait pas de personnes en 1976), la part des fonctionnaires suisses diminue et passe de 17,4% à 16,6% se rapprochant ainsi de la proportion moyenne. Ces huit organisations enregistrent une croissance de leurs effectifs (+ 1,2% contre - 5,6% pour les autres). Cette progression résulte de l'engagement de fonctionnaires d'origine étrangère puisque le nombre de Suisses diminue de - 3,7%. Dans les 5 autres or-

REPARTITION DES EMPLOIS <sup>1)</sup> DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES, PAR ORIGINE, EN 1964, 1976 ET 1978

‰/oo

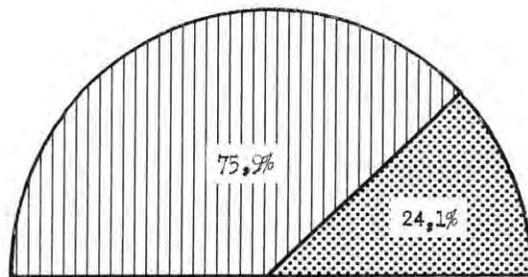
ORGANISATION	1964			1976			1978 <sup>2)</sup>		
	ORIGINE			ORIGINE			ORIGINE		
	Suisses	Etrangers	TOTAL	Suisses	Etrangers	TOTAL	Suisses	Etrangers	Total
ONU	265,2	734,8	1 000,0	123,1	876,9	1 000,0	118,0	882,0	1 000,0
BIT	225,6	774,4	1 000,0	192,5	807,5	1 000,0	187,1	812,9	1 000,0
OMS	216,9	783,1	1 000,0	191,8	808,2	1 000,0	194,2	805,8	1 000,0
UIT	381,0	619,0	1 000,0	302,0	698,0	1 000,0	298,7	701,3	1 000,0
OMM	287,7	712,3	1 000,0	214,5	785,5	1 000,0	198,5	801,5	1 000,0
OMPI	741,4	258,6	1 000,0	280,9	719,1	1 000,0	243,4	756,6	1 000,0
BIE	695,7	304,3	1 000,0	210,5	789,5	1 000,0	363,6	636,4	1 000,0
GATT	218,0	782,0	1 000,0	166,1	833,9	1 000,0	187,1	812,9	1 000,0
CERN	195,5	804,5	1 000,0	144,9	855,1	1 000,0	145,3	854,7	1 000,0
AELE	315,8	684,2	1 000,0	426,7	573,3	1 000,0	438,4	561,6	1 000,0
CIME	265,9	734,1	1 000,0	308,3	691,7	1 000,0	266,7	733,3	1 000,0
UI	.	.	.	388,9	611,1	1 000,0	333,3	666,7	1 000,0
OIPC	.	.	.	500,0	500,0	1 000,0	250,0	750,0	1 000,0
APEF	.	.	.	.	.	.	-	1 000,0	1 000,0
ENSEMBLE DES ORGANISATIONS	240,8	759,2	1 000,0	167,7	832,3	1 000,0	165,1	834,9	1 000,0

1) Fonctionnaires internationaux

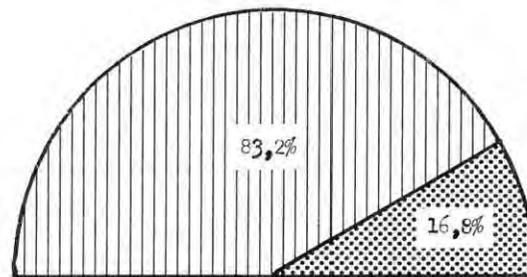
2) 1er avril

1) A l'AELE, le nombre de fonctionnaires suisses augmenta au contraire de celui des étrangers et, au CIME, il diminua moins fortement.

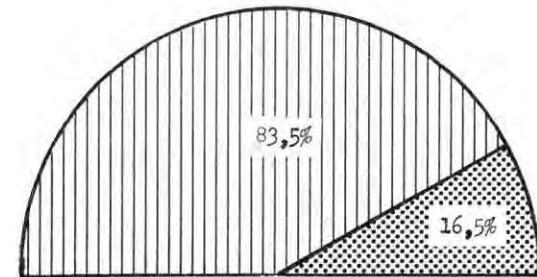
REPARTITION DES PERSONNES OCCUPEES DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
GOUVERNEMENTALES, PAR ORIGINE



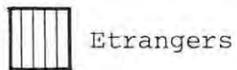
1964



1976



1978

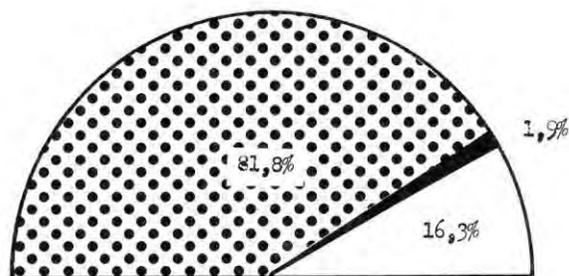


Etrangers

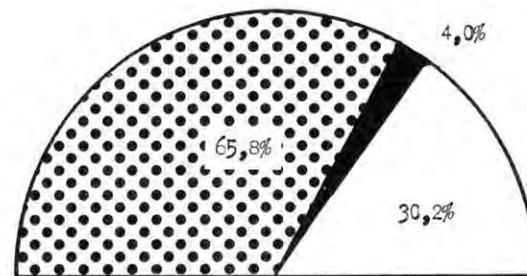


Suisses

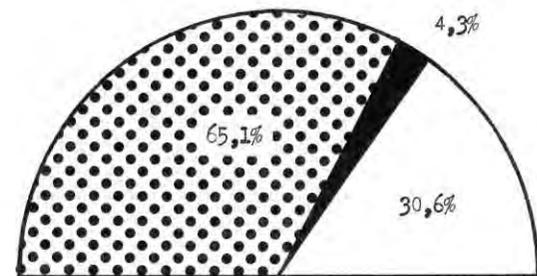
REPARTITION DES PERSONNES OCCUPEES DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
GOUVERNEMENTALES, PAR LIEU DE RESIDENCE



1964



1976



1978



Canton de Genève



Autres cantons



France

ganisations précitées, la baisse générale des effectifs est supérieure à celle du nombre de fonctionnaires suisses (- 5,6% contre - 3,8%). L'emploi de fonctionnaires d'origine suisse est donc caractérisé actuellement par sa stabilité : s'il contribue peu ou pas à la croissance générale des effectifs, il est relativement peu affecté par leur baisse.

### 2.2.3. Evolution de la structure des emplois selon le lieu de résidence

L'élargissement des lieux de résidence s'accroît entre 1976 et 1978 et confirme la tendance enregistrée entre 1964 et 1976 <sup>1)</sup>. La part des résidents à Genève diminue (1964 : 81,8%, 1976 : 65,8%, 1978 : 65,1%) au profit des résidents dans un autre canton (1964 : 1,8%, 1976 : 4,1%, 1978 : 4,3%) et des résidents en France (1964 : 16,3%, 1976 : 30,2%, 1978 : 30,6%).

### REPARTITION DES EMPLOIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES, PAR LIEU DE RESIDENCE, EN 1964, 1976 ET 1978

o/oo

ORGANISATION	1964				1976				1978 <sup>1)</sup>			
	LIEUX DE RESIDENCE				LIEUX DE RESIDENCE				LIEUX DE RESIDENCE			
	Genève	Autres cantons	France	Total	Genève	Autres cantons	France	Total	Genève	Autres cantons	France	Total
ONU	878,9	26,8	94,3	1 000,0	773,7	46,4	179,9	1 000,0	768,4	38,3	193,3	1 000,0
BIT	870,1	19,2	110,7	1 000,0	766,4	43,4	190,2	1 000,0	757,1	45,9	197,0	1 000,0
OMS	923,1	29,0	47,9	1 000,0	745,4	69,0	185,6	1 000,0	725,1	75,4	199,5	1 000,0
UIT	881,0	13,2	105,8	1 000,0	765,3	53,9	180,8	1 000,0	751,6	63,8	184,6	1 000,0
OMM	904,1	13,7	82,2	1 000,0	849,0	36,9	114,1	1 000,0	830,3	36,1	133,6	1 000,0
OMPI	965,5	-	34,5	1 000,0	800,0	21,1	178,9	1 000,0	756,6	15,9	227,5	1 000,0
BIE	1 000,0	-	-	1 000,0	864,9	-	135,1	1 000,0	818,2	-	181,8	1 000,0
GATT	849,6	52,6	97,8	1 000,0	681,7	77,2	241,1	1 000,0	661,3	74,2	264,5	1 000,0
CERN	679,5	8,0	312,5	1 000,0	506,5	25,9	467,6	1 000,0	445,1	29,9	525,0	1 000,0
AELE	868,4	79,0	52,6	1 000,0	851,3	135,2	13,5	1 000,0	835,6	123,3	41,1	1 000,0
CIME	959,5	11,6	28,9	1 000,0	880,0	24,0	96,0	1 000,0	900,0	8,3	91,7	1 000,0
UI	.	.	.	.	736,8	157,9	105,3	1 000,0	777,8	111,1	111,1	1 000,0
OIPC	.	.	.	.	714,3	-	285,7	1 000,0	875,0	-	125,0	1 000,0
APEF	.	.	.	.	.	.	.	.	1 000,0	-	-	1 000,0
ENSEMBLE DES ORGANISATIONS	818,1	18,5	163,4	1 000,0	657,8	40,6	301,6	1 000,0	651,4	42,7	305,9	1 000,0

1) 1er avril

1) La répartition des personnes occupées selon le lieu de résidence tient compte de l'ensemble des emplois en 1976 mais des seuls fonctionnaires en 1964 et 1978.

Entre 1964 et 1976, cette évolution est constatée pour chacune des 13 organisations gouvernementales. En revanche, de 1976 à 1978, la proportion de résidents à Genève progresse dans 3 organisations (CIME, UI, OIPC). La part des résidents à Genève est particulièrement forte dans ces organisations qui comptent de faibles effectifs (87,2% de résidents en 1978 contre 65,1% en moyenne et 75,8% sans le CERN).

Dans 7 organisations (ONU, OMM, OMPI, GATT, AELE, CIME, UI), la part des résidents dans un autre canton diminue et devient inférieure à la moyenne (4,1% contre 4,3%) alors qu'elle lui était supérieure en 1976 (4,8% contre 4,1%). Trois de ces sept organisations gardent cependant, en 1978, une proportion de résidents dans un autre canton supérieure à la moyenne : le GATT (7,4%), l'UI (11,1%) et l'AELE (12,3%). La progression de la proportion des résidents dans un autre canton résulte de l'évolution constatée dans quatre organisations (BIT, OMS, UIT, CERN), où elle passe, en moyenne, de 3,8% à 4,4%.

La part des résidents en France augmente dans toutes les organisations à l'exception du CIME et de l'OIPC. En moyenne, elle progresse de 30,2% en 1976 à 30,6% en 1978 et, sans tenir compte du CERN, de 18,0% à 19,1%. Cette organisation, dont actuellement plus de la moitié des fonctionnaires (52,5%) résident en France, contribue largement à l'augmentation de la proportion des résidents en France. L'influence du CERN ne tient pas seulement à sa taille mais aussi à l'importance de la modification de la structure par lieu de résidence de cette organisation <sup>1)</sup>.

La tendance à l'établissement des fonctionnaires internationaux dans des régions périphériques au canton de Genève paraît donc plus marquée vers la France voisine que vers le canton de Vaud en raison, notamment, des différences de coût de la vie <sup>2)</sup> et du coût de la construction ou d'achat de logements.

### 2.3. Rétrospective

Cette rétrospective retrace l'évolution annuelle des effectifs des fonctionnaires internationaux de chaque organisation gouvernementale et du personnel des missions permanentes.

De 1950 à 1978, les effectifs des organisations gouvernementales sont multipliés par plus de 7 et ceux des missions permanentes par plus de 22. Les taux annuels moyens de croissance sont les suivants, par tranche quinquennale :

---

1) Le CERN enregistre la plus forte modification de la part des résidents en France entre 1976 et 1978 (+ 5,7 points) et précède ainsi l'OMPI (+ 4,9 points) et le BIE (+ 4,7 points).

2) La baisse relative du coût de la vie en France résulte de la forte revalorisation du franc qui n'est pas entièrement compensée par la différence des taux d'augmentation des prix.

	<u>Organisations gouvernementales</u>	<u>Missions permanentes</u>	<u>Total</u>
1950 - 1955	11,1%	21,9% <sup>1)</sup>	*
1955 - 1960	8,6%	19,5%	9,4%
1960 - 1965	9,1%	13,6%	9,6%
1965 - 1970	8,7%	6,1%	8,4%
1970 - 1975	3,4%	12,3%	3,7%
1975 - 1978	0,1%	3,6%	0,7%

Pour les organisations gouvernementales, l'évolution des trois dernières années se décompose ainsi : hausse des effectifs de fonctionnaires de + 1,0% entre 1975 et 1976, qui constitue un sommet, baisse de - 1,7% entre 1976 et 1977 et nouvelle augmentation de 1,1% d'octobre 1977 à octobre 1978 <sup>2)</sup>. L'effectif du personnel des missions permanentes atteint son maximum en 1974, il diminue de 14,3% en 1975 puis il enregistre à nouveau des augmentations : 1975-76 : + 4,9%, 1976-77 : + 2,8%, 1977-78 : + 3,1%.

De 1950 à 1955, la forte progression des effectifs des organisations gouvernementales s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'organisations qui passe de 5 en 1950 à 9 en 1955. Durant les quinze années suivantes, la croissance des effectifs reste très élevée (taux annuel moyen : + 8,8%) avec une forte poussée entre 1960-65 s'expliquant par le développement considérable du CERN. Depuis 1970, le rythme de croissance s'est notablement ralenti pour devenir hésitant à partir de 1976.

Toutes les organisations internationales gouvernementales ont enregistré depuis leur création des baisses momentanées du nombre de leurs fonctionnaires, à l'exception de l'OIPC, établie à Genève depuis 1976 et l'APEF, établie à Genève depuis 1977. L'examen de l'évolution des effectifs depuis 1960 montre qu'à 5 reprises entre 1960 et 1970 une baisse d'effectifs concerne l'une ou l'autre des organisations gouvernementales, qu'à 2 autres reprises une telle diminution est constatée dans deux organisations et 2 autres fois dans trois organisations. Par la suite, les effectifs de fonctionnaires diminuent dans 4 organisations en 1971 et en 1972, dans 6 en 1973, dans 4 en 1974, dans 1 en 1975, dans 6 en 1976

1) Taux annuel moyen 1952 - 1955.

2) Les effectifs annuels correspondent à la situation au 1er octobre. L'évolution 1977 - 1978 peut être décomposée ainsi en utilisant les résultats de l'enquête du SCS de mai 1978 (situation d'avril 1978) : octobre 1977 - avril 1978 : - 0,5% et avril 1978 - octobre 1978 : + 1,6%.

NOMBRE D'EMPLOIS <sup>1)</sup> DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES  
ET LES MISSIONS PERMANENTES, DEPUIS 1950

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
ONU	585	*	680	964	725	719	811	852	881	918	910	966	1 025	1 066	1 082
BIT	541	*	646	655	657	747	794	793	865	845	899	1 010	1 046	1 117	1 201
OMS	345	*	438	447	444	483	484	449	528	579	628	674	719	752	793
UIT	122	*	160	217	215	205	237	226	256	245	266	308	328	352	378
OMM	.	*	.	51	65	60	68	69	83	90	93	102	102	116	146
OMPI	.	*	.	.	.	.	.	.	.	.	50	50	52	57	58
BIE	18	*	18	17	17	17	18	18	19	18	17	21	23	26	23
GATT	.	*	23	30	32	37	41	44	49	60	70	91	102	120	133
CERN	.	*	.	.	128	286	442	606	761	908	981	1 297	1 823	1 899	2 112
AELE	.	*	.	.	.	.	.	.	.	.	22	49	45	59	76
CIME	.	*	146	159	163	175	166	160	186	194	192	195	185	177	173
UI	.	*	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
OIPC	.	*	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
APEF	.	*	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
ISVS <sup>2)</sup>	.	*	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
TOTAL	1 611	*	2 111	2 540	2 446	2 729	3 061	3 237	3 628	3 857	4 128	4 763	5 450	5 741	6 175
MISSIONS PERMANENTES	*	*	106	95	158	192	247	281	331	378	468	479	578	680	749
T O T A L	*	*	2 217	2 635	2 604	2 921	3 308	3 518	3 959	4 235	4 596	5 242	6 028	6 421	6 924

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 1er avril	1978 1er oct.
ONU	1 121	1 325	1 459	1 522	1 687	1 860	1 925	2 011	2 218	2 415	2 754	2 997	2 975	3 084	3 114
BIT	1 247	1 324	1 399	1 615	1 688	1 714	1 491	1 402	1 539	1 466	1 585	1 449	1 493	1 416	1 363
OMS	812	1 000	1 063	1 178	1 158	1 188	1 237	1 299	1 230	1 296	1 354	1 434	1 343	1 313	1 339
UIT	368	382	395	414	451	463	510	529	560	495	690	596	569	596	591
OMM	147	173	174	218	228	245	262	259	250	266	274	275	280	277	290
OMPI	65	67	74	90	103	115	125	141	132	156	173	178	187	189	213
BIE	22	26	26	27	26	33	32	30	34	38	42	38	35	33	35
GATT	163	189	207	231	270	300	332	344	331	232	255	271	308	310	333
CERN	2 177	2 615	2 825	3 146	3 328	3 523	3 660	3 866	3 756	3 952	4 087	4 093	3 937	3 853	3 961
AELE	86	97	95	91	90	90	85	74	64	71	73	75	76	73	75
CIME	166	136	143	143	142	141	140	141	127	115	120	120	123	120	126
UI	.	.	.	.	.	.	12	14	15	17	17	18	17	18	20
OIPC	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	6	6	8	8
APEF	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	4	6	6
ISVS <sup>2)</sup>	.	.	.	.	.	19	17	26	22	25	14	.	.	.	.
TOTAL	6 374	7 334	7 860	8 675	9 171	9 691	9 828	10 136	10 278	10 544	11 438	11 550	11 353	11 296	11 474
MISSIONS PERMANENTES	886	1 008	1 032	1 054	1 159	1 193	1 280	1 504	2 120	2 494	2 135	2 240	2 303	*	2 374
T O T A L	7 260	8 324	8 892	9 729	10 330	10 884	11 108	11 640	12 398	13 038	13 573	13 790	13 656	*	13 848

1) fonctionnaires internationaux

2) Secrétariat international du service volontaire

et en 1977 et dans 3 en 1978 <sup>1)</sup>. Cette analyse montre une déstabilisation relative dans la progression des effectifs des organisations gouvernementales dès 1970, l'augmentation des effectifs constatée en 1978 pour les organisations gouvernementales <sup>2)</sup> et son accélération dans les missions permanentes constituent un indice de consolidation, voire de redressement, du développement des activités internationales à Genève, mais la fragilité de celui-ci ne permet pas de tracer des perspectives pour les prochaines années.

Il convient de signaler qu'en octobre 1978, les effectifs totaux des organisations gouvernementales et des missions permanentes atteignent un niveau record de 13'848 personnes.

L'analyse de l'évolution récente des effectifs des différentes organisations peut enfin être résumée ainsi :

- ONU : les effectifs maxima de 1976 sont dépassés de 3,9% en 1978 après avoir baissé en 1977;
- BIT : les effectifs diminuent régulièrement depuis 1976, leur maximum avait été atteint en 1970;
- OMS : les effectifs diminuent depuis 1977;
- UIT : les effectifs maxima de 1975 ne sont pas atteints en 1978 après avoir baissé en 1976 et 1977;
- OMM : les effectifs augmentent sans interruption depuis 1974 après avoir baissé en 1972 et 1973;
- OMPI : les effectifs augmentent sans interruption à l'exception d'une baisse en 1973;
- BIE : les effectifs diminuent en 1976 et 1977 et se stabilisent en 1978;

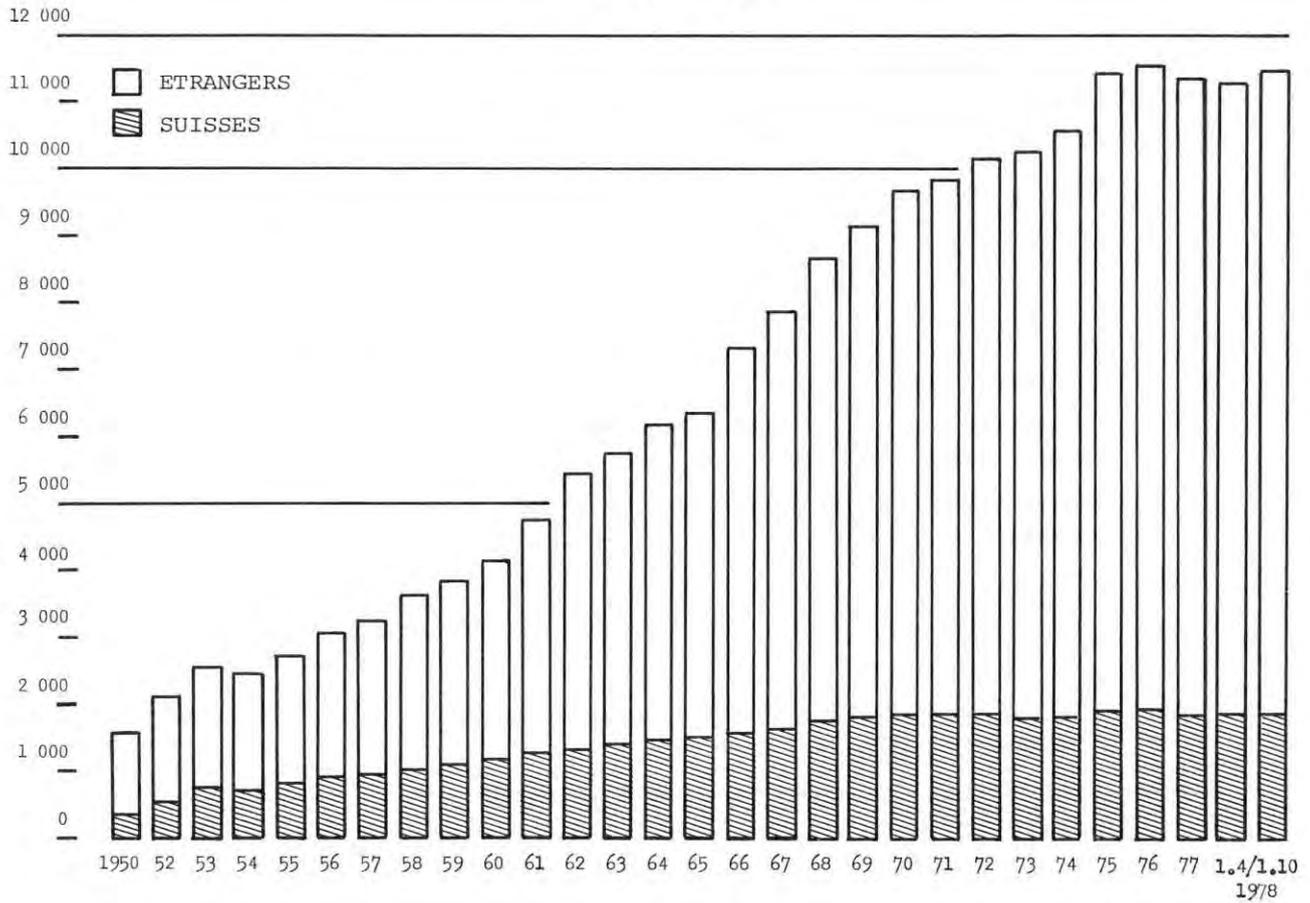
1) D'octobre 1977 à avril 1978, 7 baisses et 7 hausses sont constatées; d'avril 1978 à octobre 1978, 2 baisses, 10 hausses et 2 stagnations sont enregistrées.

La tendance d'évolution des effectifs des organisations gouvernementales peut être résumée ainsi pour les deux semestres de l'année écoulée, avec le symbole - pour les baisses, + pour les hausses et = pour les stagnations :

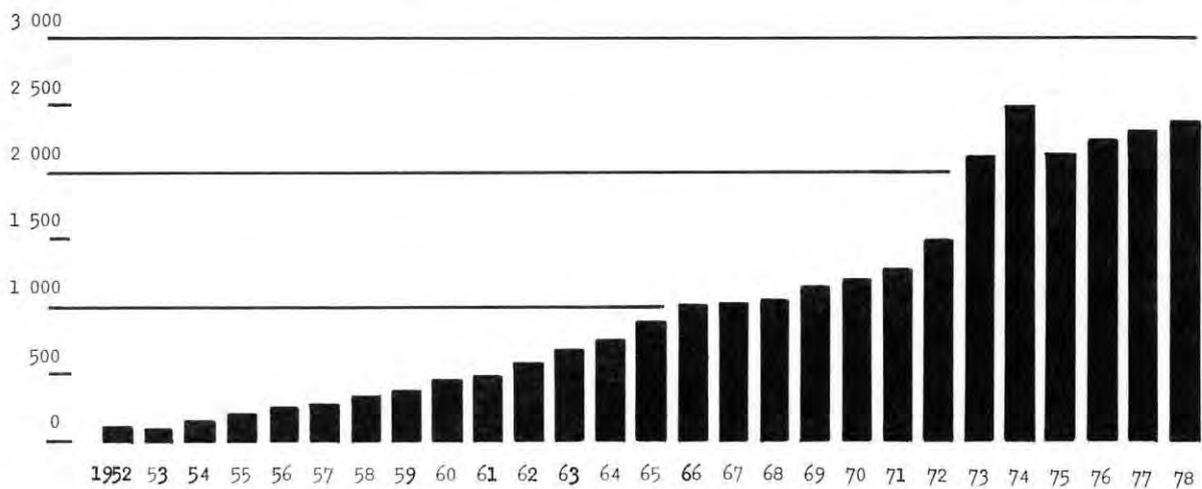
	octobre 1977 avril 1978	avril 1978 octobre 1978	octobre 1977 octobre 1978
ONU, OMPI, GATT, UI	+	+	+
OMM, CERN, CIME	-	+	+
UIT	+	-	+
BIE	-	+	=
OMS, AELE	-	+	-
OIPC, APEF	+	=	+
BIT	-	-	-

2) L'emploi total (fonctionnaires et autres employés) des organisations gouvernementales a progressé de 1976 à avril 1978 au contraire du nombre de fonctionnaires (voir page 14).

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES,  
DEPUIS 1950



NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES MISSIONS PERMANENTES, DEPUIS 1952



- GATT : les effectifs augmentent depuis 1975 après avoir baissé en 1973 et 1974;
- CERN : les effectifs augmentent en 1978 après avoir baissé en 1977 mais sans atteindre le maximum enregistré en 1976;
- AELE : les effectifs de 1978 rejoignent le niveau de 1976 après avoir légèrement progressé en 1977, le niveau maximum fut atteint en 1966;
- CIME : les effectifs augmentent depuis 1975, sans atteindre leur niveau maximum, après avoir baissé en 1973 et 1974;
- UI : le niveau maximum est atteint en 1978 après avoir faiblement diminué en 1977;
- OIPC : les effectifs, stables en 1976 et 1977, augmentent en 1978;
- APEF : les effectifs augmentent en 1978.

En conclusion, il convient de relever la croissance des effectifs de l'ONU et la baisse de ceux du BIT et de l'OMS. L'évolution du nombre de fonctionnaires au CERN est moins significative et s'explique probablement par la volonté de stabilisation des effectifs de ceux-ci.

### 3. Les emplois dans les organisations internationales non gouvernementales

L'enquête de mai 1978 porte également sur les neuf principales organisations non gouvernementales établies à Genève <sup>1)</sup>. En 1975, celles-ci regroupaient 71,4% des emplois de l'ensemble de ces organisations. Les résultats de l'enquête concernant le volume des emplois sont élargis, par estimation, à l'ensemble des organisations internationales non gouvernementales <sup>2)</sup>. Les effectifs du personnel non régulier des neuf organisations étant particulièrement faibles, leur répartition par origine et lieu de résidence est estimée. Ainsi, l'analyse de la structure de l'emploi selon l'origine et le lieu de résidence s'étend à la totalité du personnel de ces neuf organisations non gouvernementales.

Trois paragraphes traitent successivement du volume de l'emploi, de sa structure par origine et de sa répartition par lieu de résidence. Les évolutions constatées sont examinées dans chacun de ces paragraphes.

---

1) La liste de ces neuf organisations figure à la page 2.

2) Si cette estimation ne porte que sur une minorité d'emplois, elle reste cependant assez grossière puisque le comportement économique de petites organisations ne correspond pas obligatoirement à celui des plus grandes. D'autre part, le nombre total d'organisations non gouvernementales n'est pas connu en 1978.

### 3.1. Les emplois en avril 1978 et leur évolution

Dans les neuf principales organisations non gouvernementales, les effectifs diminuent de 4,4% entre septembre 1975, date du recensement fédéral des entreprises, et avril 1978. Pour l'ensemble des organisations non gouvernementales, la baisse des effectifs, moins marquée, atteint 1,4%. De ce fait, la part des neuf principales organisations non gouvernementales dans le total régresse de 71,4% en 1975 à 69,2% en 1978.

Parmi les neuf organisations non gouvernementales soumises à enquête, quatre enregistrent des baisses d'effectifs (deux d'environ - 20%, une de - 8% et une de - 3%) et cinq des hausses (trois sont comprises entre + 5% et + 10% et deux sont proches de + 15%). Ces variations modifient l'ordre d'importance des différentes organisations entre les deux années de référence. L'évolution globale des neuf organisations non gouvernementales recouvre donc des mouvements de sens divergent selon les organisations.

La baisse de l'emploi entre 1975 et 1978 succède à une forte augmentation constatée entre 1964 et 1975 qui s'élevait, en moyenne annuelle, à 4,5 % (5,6 % pour les neuf plus grandes et 2,2 % pour les autres organisations). La hausse correspondante pour les organisations gouvernementales, légèrement plus élevée, atteignait 5,8 %.

#### NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES, EN 1964, 1975 ET 1978

	1964		1975		1978	
	Nombre	Répartition o/oo	Nombre	Répartition o/oo	Nombre	Répartition o/oo
9 PRINCIPALES ORGAN.	1 245	638,1	2 257	713,8	2 158	692,1
AUTRES ORGANISATIONS	706	361,9	905	286,2	960 <sup>1)</sup>	307,9
ENSEMBLE DES ORGANISATIONS	1 951	1 000,0	3 162	1 000,0	3 118	1 000,0

1) estimation

### 3.2. Structure des emplois selon l'origine

La structure des emplois selon l'origine des personnes occupées n'est connue en 1978 que pour les neuf principales organisations non gouvernementales. Pour les années 1964 et 1975, les effectifs et leur répartition selon l'origine, dans le tableau ci-contre, ne se rapportent qu'à ces neuf organisations afin de disposer de données homogènes. En 1975, plus qu'en 1964, la proportion de Suisses dans ces neuf organisations était proche de celle enregistrée pour l'ensemble

des organisations non gouvernementales <sup>1)</sup> de sorte que la généralisation de la répartition constatée dans les neuf organisations non gouvernementales est cohérente.

En 1978, légèrement plus du tiers des employés sont d'origine helvétique (37,6%). Leur proportion a diminué depuis 1975 puisque le nombre de Suisses régresse plus fortement que celui des étrangers (- 7,3% contre - 2,5%). Parmi les étrangers, le nombre de frontaliers reste stable (+ 0,1%) contrairement à l'effectif des autres personnes d'origine étrangère (- 3,2%).

REPARTITION DES EMPLOIS DANS LES NEUF PRINCIPALES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES, PAR ORIGINE,  
EN 1964, 1975 ET 1978

	1964			1975			1978		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
Nombres absolus	594	651	1 245	875	1 382	2 257	811	1 347	2 158
Répartition °/oo	477,1	522,9	1 000,0	387,7	612,3	1 000,0	375,8	624,2	1 000,0

3.3. Structure des emplois selon le lieu de résidence

Les données sur les lieux de résidence ne se rapportent également qu'aux neuf principales organisations non gouvernementales et ne sont pas disponibles pour 1964. En 1975, la répartition entre résidents et frontaliers dans ces neuf organisations correspond étroitement à celle enregistrée dans l'ensemble des organisations non gouvernementales <sup>2)</sup>.

Une personne occupée sur dix environ (10,7%) réside en France. Cette proportion est près de trois fois inférieure à celle constatée pour l'ensemble des organisations gouvernementales (30,6%) et près de deux fois à celle établie sans tenir compte du CERN (19,1%). Depuis 1975, la part des résidents en Suisse diminue puisque leurs effectifs baissent de - 5,6% contrairement à celui des frontaliers (+ 7,5%).

1) En 1964, la proportion de Suisses était de 43,7% pour l'ensemble des organisations non gouvernementales contre 47,7% pour les neuf; en 1975, elle était de 37,5% contre 38,8% pour les neuf.

2) En 1975, la part des résidents s'établissait à 91,2% dans l'ensemble des organisations non gouvernementales contre 90,5% dans les neuf principales.

La proportion des résidents dans un autre canton (10,7% du total ou 12,0% des personnes domiciliées en Suisse), qui n'est connue qu'en 1978, est particulièrement forte; elle est environ deux fois plus élevée que celle constatée dans les organisations gouvernementales (résidents dans un autre canton : 4,3% des effectifs totaux et 6,2% des résidents en Suisse). Parmi les personnes domiciliées dans un autre canton, la part des étrangers correspond à la proportion moyenne (62,4%) alors qu'elle lui est supérieure pour les frontaliers (90,9%) mais inférieure pour les résidents du canton (58,6%).

REPARTITION DES EMPLOIS DANS LES NEUF PRINCIPALES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES, PAR LIEU DE RESIDENCE, EN 1975 ET 1978

	1975			1978				
	Résidents	Frontaliers	Total	Résidents			Frontaliers	Total
				Genève	Autres cantons	Total		
Nombres absolus	2 043	214	2 257	1 697	231	1 928	230	2 158
Répartition 0/00	905,2	94,8	1 000,0	786,4	107,0	893,4	106,6	1 000,0

4. Les emplois dans le secteur international <sup>1)</sup>

En conclusion à ce chapitre, le secteur international à Genève compte près de 20'000 emplois en avril 1978 (exactement 19'724 personnes). Ceux-ci ont progressé de 2,5% depuis la précédente période d'observation (septembre 1975 pour les organisations internationales non gouvernementales, fin 1976 pour les organisations internationales gouvernementales et les missions permanentes) <sup>2)</sup>.

Les parts des organisations gouvernementales et des missions permanentes dans l'emploi total s'accroissent au contraire de celle des organisations non gouvernementales. La contribution des missions permanentes à l'augmentation du nombre d'emplois est relativement forte. Enfin, il convient de rappeler que la progression des effectifs des organisations gouvernementales entre 1976 et avril 1978 tient à l'accroissement des emplois du personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire.

1) Organisations gouvernementales, missions permanentes, organisations non gouvernementales.

2) Le taux d'évolution est calculé sur des chiffres réestimés pour 1975-76 tandis que le tableau de la page 27 reproduit les données publiées dans l'étude sur "le secteur international à Genève". En particulier, les effectifs de l'ONU ont été réévalués pour 1976 car l'ensemble des personnes occupées n'avait pas été indiqué lors de l'enquête du SCS-VGE de 1976.

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR INTERNATIONAL, EN 1964, 1975-76 ET 1978

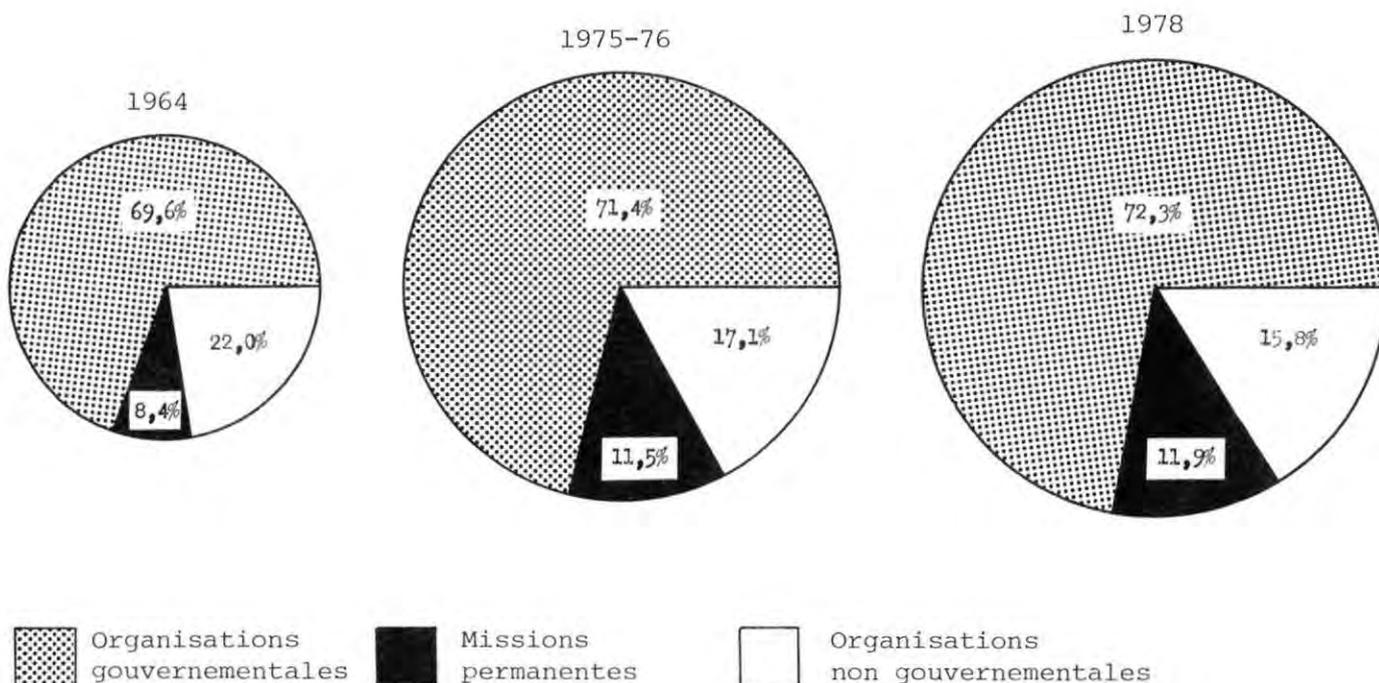
	1964		1975-76		1978 <sup>1)</sup>	
	Nombre	Répartition o/oo	Nombre	Répartition o/oo	Nombre	Répartition o/oo
Org. intern. gouvern.	6 175	695,8	13 198	713,6	14 267	723,3
Missions permanentes	749	84,4	2 135	115,4	2 339* <sup>2)</sup>	118,6
Total	6 924	780,2	15 333	829,0	16 606*	841,9
Org. intern. non gouvern.	1 951	219,8	3 162	171,0	3 118*	158,1
T O T A L	8 875	1 000,0	18 495	1 000,0	19 724*	1 000,0

\* ) estimation

1) 1er avril

2) moyenne des emplois en octobre 1977 et 1978

REPARTITION DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR INTERNATIONAL





## chapitre II

# les dépenses des organisations internationales

---

La présentation des résultats de l'enquête d'avril 1978 sur les dépenses effectuées en Suisse par les organisations internationales est divisée en trois parties.

Les dépenses des organisations internationales en 1977 étant enregistrées selon les concepts de la comptabilité nationale tels qu'ils sont mis en oeuvre dans le système appliqué en Suisse, il convient de rappeler, dans une première partie du chapitre, quelques définitions de base des comptes nationaux. Les dépenses effectuées en 1977 sont ensuite commentées avant de passer à l'examen de leur évolution depuis 1972.

### 1. Quelques définitions

La valeur de la production des organismes produisant des services non marchands <sup>1)</sup> - par exemple, les administrations publiques ou privées, les organisations internationales gouvernementales - est mesurée conventionnellement par les coûts encourus, c'est-à-dire par la rémunération des salariés, par la valeur des consommations intermédiaires ou dépenses courantes en biens et services, par celle de la consommation de capital fixe et des impôts versés liés à l'activité productrice. La valeur de la production de ces organismes correspond donc à son coût, c'est-à-dire aux dépenses effectuées.

Les dépenses effectuées sont réparties en dépenses courantes et dépenses d'investissement.

Les dépenses courantes comprennent la rémunération des salariés et les dépenses courantes pour d'autres biens ou services.

La rémunération des salariés recouvre tous les versements effectués et tous les avantages fournis par les employeurs au titre de la rémunération du travail accompli par leurs salariés. Cette notion correspond étroitement au coût salarial. Les rémunérations suivantes sont comptabilisées séparément : les salaires et traitements bruts et les contributions sociales des employeurs.

---

1) Services collectifs fournis à titre gratuit ou quasi gratuit à la collectivité.

Les *salaires et traitements bruts*, en espèces et en nature, sont totalisés avant déduction des contributions des salariés à des organismes assureurs (caisse d'assurance, de retraite, etc.) et incluent les indemnités de vie chère, de résidence, d'écolage, les allocations familiales, etc. accordées par l'employeur ou une institution liée à celui-ci.

Les *contributions sociales à charge des employeurs*, qui sont considérées par les employeurs comme des frais accessoires de main-d'oeuvre, comprennent les versements au profit de leurs salariés à des organismes assureurs. Ces versements (légaux, conventionnels, contractuels ou bénévoles) se font au titre de l'assurance contre les risques d'accidents, de maladie, d'invalidité, de chômage, de vieillesse, de maternité, etc.

Les *dépenses courantes pour d'autres biens ou services* représentent la valeur de tous les biens (autres que le capital fixe) et services marchands consommés pour produire d'autres biens ou services. Il s'agit des achats de matériel de bureau, des dépenses de consommation d'énergie, des frais de poste et de téléphone, des loyers payés, des achats de matériel durable de faible valeur, des achats de biens et services nécessaires à l'entretien courant du capital fixe, des indemnités ou remboursements pour frais de voyage ou de représentation.

Les *dépenses d'investissement* concernent la formation brute de capital. Celle-ci représente la valeur des biens durables ou d'équipement acquis par des unités productrices afin d'être utilisés pendant une durée supérieure à un an ainsi que la valeur des services incorporels liés aux biens de capital fixe acquis. Le montant des achats des biens d'équipement est distingué des dépenses de construction.

Les *achats de biens d'équipement* comprennent les achats de machines, de moyens de transport et les transformations d'équipement existants en vue d'en améliorer le rendement ou la durée de vie.

Les *dépenses de construction* comprennent les constructions de bâtiments et d'aménagements extérieurs, les frais relatifs à l'acquisition des bâtiments et des terrains. Cependant, la valeur de ceux-ci n'entre pas dans la formation de capital fixe.

Le recours à ces définitions permet de disposer de données homogènes à celles rassemblées dans les comptes nationaux et, en ce qui concerne la rémunération des salariés, à celles de la statistique des revenus qu'élabore le SCS <sup>1)</sup>.

---

1) Cette statistique, non encore publiée, permettra de connaître, dans l'optique de l'analyse de la production, les revenus d'activité distribués par les branches économiques du canton et, dans celle de la répartition, les revenus perçus par les ménages résidents et les travailleurs frontaliers, selon la nature économique et l'origine des revenus et selon différentes caractéristiques socio-économiques des ménages.

En revanche, il n'est pas encore possible d'estimer le "revenu disponible" qui permettrait de connaître la valeur des dépenses de consommation et de l'épargne des salariés des organisations internationales.

Il faut aussi signaler que les montants publiés ne peuvent pas être mis en relation avec le revenu cantonal. En effet, celui-ci ne prend pas en considération les organisations internationales gouvernementales qui n'appartiennent pas au territoire économique national. Mais surtout, correspondant au produit cantonal net au coût des facteurs, cet agrégat ne tient notamment pas compte de la rémunération des salariés non résidents (frontaliers, résidents dans d'autres cantons) alors que les données globales sur les organisations internationales correspondent à la notion de produit intérieur <sup>1)</sup>. Par ailleurs, les estimations actuellement disponibles du revenu cantonal sont relativement fragiles et ne permettent pas d'estimer les autres agrégats de la comptabilité économique, tel le produit intérieur brut ou net.

## 2. Dépenses des organisations internationales en 1977

Les dépenses totales effectuées en 1977 en Suisse par les organisations internationales gouvernementales <sup>2)</sup> s'élèvent à 1,44 milliard de francs et celles des neuf principales organisations non gouvernementales à 0,21 milliard, ce qui représente un volume total de 1,65 milliard de francs. Faute d'informations, même partielles, il n'est pas possible d'estimer de façon rigoureuse les dépenses des autres organisations non gouvernementales et des missions permanentes établies à Genève <sup>3)</sup>.

L'analyse des dépenses courantes est présentée dans la première section et celle des dépenses d'investissement dans la deuxième, la troisième section traite de la part des dépenses effectuées à Genève. Chaque section comprend un paragraphe sur les organisations gouvernementales et un sur les neuf principales organisations non gouvernementales.

Afin de respecter le secret statistique, seules les données agrégées figurent dans le tableau publié à ce sujet à la page suivante, les commentaires fournissant quelques informations supplémentaires.

- 
- 1) Dans la notion "d'intérieur", le critère est la localisation de la production à l'intérieur d'un territoire donné et non la résidence des agents économiques. Le produit intérieur net au coût des facteurs se déduit du revenu national (ou cantonal) en supprimant les revenus (du travail et du capital) des résidents qui proviennent de l'extérieur du territoire et en additionnant les revenus des non résidents versés de l'intérieur du territoire à l'extérieur de celui-ci. En général, on utilise la notion de produit intérieur brut qui intègre les provisions pour la consommation de capital fixe.
  - 2) Les dépenses de 13 organisations gouvernementales sont connues. Une organisation n'a pas répondu à cette partie du questionnaire de l'enquête. Les résultats sont cependant peu affectés par cette défection.
  - 3) A titre indicatif, l'ordre de grandeur des dépenses de l'ensemble du secteur international devrait être compris entre 1,9 et 2,0 milliards de francs en 1977.

DEPENSES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES ET  
DES NEUF PRINCIPALES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, EN 1977

DEPENSES (en millier de F.)	ORGANISATIONS INTERNATIONALES		
	GOUVERNEMENTALES	NON GOUVERN.	TOTAL
<u>Dépenses courantes</u>	1 190 407	191 856	1 382 263
1. Rémunération des salariés	861 419	127 805	989 224
1.1. Salaires bruts	759 716	103 224	862 940
1.2. Contributions sociales à la charge de l'employeur	101 703	24 581	126 284
2. Dépenses courantes pour d'autres biens et services	328 988	64 051	393 039
<u>Dépenses d'investissement</u>	253 386	14 956	268 342
1. Achats de biens d'équipement	198 048	4 800	202 848
2. Dépenses de constructions	55 338	10 156	65 494
TOTAL DES DEPENSES	1 443 793	206 812	1 650 605

2.1. Dépenses courantes

Les dépenses courantes de l'ensemble des organisations internationales soumises à enquête se montent à 1,38 milliard de francs. Elles représentent 82,4% des dépenses totales des organisations gouvernementales et 92,7% de celles des principales organisations internationales non gouvernementales.

2.1.1. Dépenses courantes des organisations gouvernementales

Les dépenses courantes des organisations gouvernementales représentent un volume de 1,19 milliard de francs. La rémunération des salariés (861 millions) représente 72,4% de ce montant et les salaires bruts (760 millions) en constituent 63,8%.

Les contributions sociales à charge de l'employeur (102 millions ou 8,6% des dépenses courantes) atteignent en moyenne 13,4% du montant des salaires bruts. Ce taux est de 12,8% pour l'ensemble des huit organisations du système des

Nations Unies établies à Genève et de 14,6% pour les cinq autres organisations <sup>1)</sup>. Ce taux est identique pour les résidents et les non-résidents dans toutes les organisations gouvernementales, déduction faite de légères fluctuations entraînées par des différences de situation personnelle des employés.

Le CERN verse près du tiers (30,2%) du total des salaires bruts, l'ONU près du quart (23,2%) et le BIT près du cinquième (18,7%). La part des organisations du système des Nations Unies au montant total des salaires bruts s'établit à 68,0% alors que celle de l'effectif de leurs fonctionnaires représente 63,9% du total. Mis à part le CERN, les autres organisations distribuent 1,7% des salaires et emploient 1,9% des effectifs des fonctionnaires internationaux.

La masse des salaires bruts versés à des résidents en Suisse est proportionnellement supérieure à leur nombre : ceux-ci représentent 69,4% des effectifs et perçoivent 74,4% des salaires bruts. Cette relation se vérifie dans onze organisations sur treize, notamment dans les huit organisations du système des Nations Unies et au CERN. Ce phénomène s'explique probablement par le fait que le personnel en poste depuis de nombreuses années, bénéficiant d'une rémunération relativement plus élevée en raison de son ancienneté, réside plus souvent en Suisse que le personnel plus "jeune"; d'autre part, les titulaires de revenus plus élevés sont moins incités que les autres à changer de pays de résidence.

Les dépenses courantes pour d'autres biens et services s'élèvent à 329 millions de francs et représentent 27,6% du total des dépenses courantes. Dans cinq organisations (OMS, OMPI, CERN, AELE, UI), ces achats constituent le tiers ou plus de leurs dépenses courantes et leur somme atteint 68,2% de l'ensemble des dépenses courantes pour d'autres biens et services. Les dépenses courantes pour d'autres biens et services du CERN et de l'OMS constituent, à elles seules, 64,6% du total de ces dépenses. Dans quatre organisations (ONU, UIT, OMM, GATT), ce type de dépenses est inférieur au cinquième de leurs dépenses courantes totales.

Les dépenses courantes des organisations gouvernementales s'inscrivent en hausse en 1977 : pour les quatre principales organisations gouvernementales (CERN, ONU, BIT, OMS), elles excèdent de 21,4% le montant annuel moyen estimé pour les cinq précédentes années <sup>2)</sup>.

#### 2.1.2. Dépenses courantes des neuf principales organisations non gouvernementales

S'élevant à 192 millions de francs en 1977, les dépenses courantes des neuf principales organisations non gouvernementales se répartissent à raison de 2/3 (66,6%) pour la rémunération des salariés et de 1/3 (33,4%) pour les autres dépenses courantes. Les contributions sociales des employeurs (12,8% des

---

1) Les dépenses de 13 organisations gouvernementales sont connues. Une organisation n'a pas répondu à cette partie du questionnaire de l'enquête. Les résultats sont cependant peu affectés par cette défection.

2) Ces calculs sont faits en prix constants.

dépenses courantes) représentent en moyenne 23,8% des salaires et traitements bruts; ce taux varie entre 15% et 30% selon les organisations; le taux moyen est légèrement plus élevé pour les résidents en Suisse (24,3%).

Comme dans les organisations gouvernementales, la part des salaires versés aux résidents en Suisse est plus que proportionnelle à celle de leurs effectifs dans plusieurs organisations non gouvernementales importantes.

Les dépenses courantes pour d'autres biens et services s'élèvent à 64 millions de francs et constituent 33,4% du total des dépenses courantes des neuf principales organisations non gouvernementales. Ce taux moyen est dépassé dans trois organisations qui effectuent 72,4% du total de ce type de dépenses.

## 2.2. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'ensemble des organisations internationales couvertes par cette statistique atteignent 268 millions de francs en 1977. Leur part dans les dépenses totales est de 17,6% pour les organisations gouvernementales et de 7,3% pour les neuf organisations non gouvernementales.

### 2.2.1. Investissements des organisations gouvernementales

Les dépenses d'investissement des organisations gouvernementales s'élèvent à 253 millions de francs. Elles sont effectuées de façon fort inégale selon les organisations puisque trois de celles-ci contribuent à 98,0% des investissements (CERN : 91,6% du total, OMPI : 3,9% en raison de la construction de son nouveau siège, ONU : 2,5%). Dans ces trois organisations, la part des investissements dans les dépenses totales s'établit respectivement à 37,1%, 32,6% et 2,6%, alors qu'elle est en moyenne de 1% dans les autres organisations gouvernementales. Les dépenses d'investissement de 1977 semblent relativement faibles par rapport à celles des années précédentes : pour l'ensemble des quatre principales organisations gouvernementales (CERN, ONU, BIT, OMS), elles atteignent environ 73% du montant moyen, en prix courants, des cinq années précédentes.

Les dépenses d'investissement se répartissent à raison de 78,2% pour les achats de biens d'équipement et de 21,8% pour la construction de bâtiments. Le volume des dépenses de construction de deux organisations (CERN et OMPI) forment 95,7% du total de ces dépenses et huit organisations n'ont pas effectué de dépenses de construction en 1977.

Une organisation (CERN) réalise 94,8% des achats de biens d'équipement. Dans trois autres organisations, ces achats s'élèvent à plus d'un million de francs (ONU : 3,2% du total de ces achats, BIT : 0,7% et OMS : 0,6%). La part des achats de biens d'équipement de l'ensemble des organisations du système des Nations Unies représente 5,2% du total de ces dépenses. Les achats de matériel durable en 1977 atteignent 92,3% du volume annuel estimé de ces dépenses pour les cinq précédentes années.

### 2.2.2. Investissements des neuf principales organisations non gouvernementales

En 1977, les dépenses d'investissement de ces organisations non gouvernementales s'établissent à 15 millions de francs et constituent 7,2% de leurs dépenses totales. Des dépenses de construction sont engagées par deux organisations et représentent plus des 2/3 (67,9%) des dépenses d'investissement des organisations non gouvernementales.

### 2.3. Remarques sur la part des dépenses revenant au canton de Genève

L'estimation de la part des dépenses revenant à l'économie genevoise est particulièrement délicate. D'une part, la ventilation des paiements effectués par les organisations internationales selon la destination de leurs versements est difficile à réaliser par les organisations internationales. D'autre part, même en enregistrant l'adresse des entreprises bénéficiaires de ces versements, il n'est souvent pas possible de conclure que ces versements participent réellement au circuit économique cantonal.

Les cotisations sociales (à charge du salarié et de l'employeur) liées aux salaires et traitements des résidents ne peuvent pas être affectées au canton puisque les organismes assureurs de ces organisations ne sont généralement pas établis à Genève.

Les quelques données publiées sont donc approximatives et doivent être interprétées avec prudence.

#### 2.3.1. Part du canton dans les dépenses des organisations gouvernementales

Les salaires et traitements bruts versés à des résidents à Genève représentent environ 62% de la rémunération des salariés (salaires et traitements bruts et cotisations sociales des employeurs).

Six organisations sur treize ont estimé la part de leurs autres dépenses courantes et de leurs dépenses d'investissement revenant à l'économie genevoise. Ces six organisations effectuent 18,1% du total de ce type de dépenses. La part revenant au canton est de 51%; cette proportion varie entre 47% et 95%, ce dernier chiffre se rapportant à une petite organisation.

#### 2.3.2. Part du canton dans les dépenses des neuf principales organisations non gouvernementales.

Dans les neuf principales organisations non gouvernementales, la part des salaires bruts versés à des résidents à Genève dans le total des rémunérations des salariés s'élève à environ 51%.

Six organisations non gouvernementales ont également estimé la part de leurs autres dépenses effectuées à Genève; les dépenses de ces six organisations représentent 85,3% du total de celles des neuf organisations non gouvernementales. Dans ces six organisations, 75% des achats de biens et services courants et des dépenses d'investissement reviennent à l'économie cantonale.

### 3. Evolution des dépenses des organisations internationales

Les dépenses courantes annuelles sont estimées et chiffrées depuis 1972 pour les organisations gouvernementales sur la base de données recueillies par le bureau fédéral de statistique (BFS). Les montants publiés ne sont cependant que des ordres de grandeur.

En raison de difficultés d'estimation, les dépenses d'investissement ne sont pas reconstituées. En effet, ces dépenses varient fortement d'une année à l'autre et d'une organisation à l'autre.

Enfin, aucune source actuellement disponible ne permet d'apprécier l'évolution des dépenses des organisations non gouvernementales.

#### ESTIMATION<sup>1)</sup> DES DEPENSES COURANTES DE L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES, DE 1972 A 1977

Dépenses (en millier de F.)	1972	1973	1974	1975	1976	1977	TOTAL 72-77
Rémunération des salariés	560	632	675	735	776	861	4 239
Dépenses courantes pour d'autres biens et services	201	212	244	264	290	329	1 540
<b>TOTAL DES DEPENSES COURANTES</b>	<b>761</b>	<b>844</b>	<b>919</b>	<b>999</b>	<b>1 066</b>	<b>1 190</b>	<b>5 779</b>

1) pour les années 1972 à 1976

Les dépenses courantes des organisations gouvernementales s'élèvent à 5,78 milliards de francs entre 1972 et 1977. Entre ces deux années, ces dépenses ont augmenté de 56,4%. La moyenne des taux annuels d'accroissement s'élève à 9,4%. Les taux de croissance de 1973 par rapport à 1972 (+ 10,9%) et de 1977 par rapport à 1976 (+ 11,6%) dépassent cette moyenne alors que ceux des années intermédiaires, qui vont en décroissant, lui sont inférieurs.

La rémunération des salariés (4,24 milliards de francs pour les six années) dépasse, en 1977, de 53,8% le niveau atteint en 1972. La moyenne des progressions annuelles de ces rémunérations s'établit à + 9,0%. Elle est inférieure à la moyenne enregistrée par les dépenses courantes pour d'autres biens ou services (+ 10,4%) qui ont augmenté de 63,7% entre 1972 et 1977. Ces dépenses représentent un montant global de 1,54 milliard de francs en six ans. La rémunération des salariés constitue, en moyenne, 73,4% du total des dépenses courantes des organisations gouvernementales entre 1972 et 1977. Cette proportion, bien que relativement stable durant cette période, tend à s'affaiblir puisqu'elle passe d'un maximum de 74,9% en 1973 à 72,4% en 1977.

Les taux de croissance annuels de la rémunération des salariés enregistrent des ralentissements en 1974 et 1976, alors que ceux des dépenses courantes

pour d'autres biens ou services progressent régulièrement d'une année à l'autre, exception faite d'une forte poussée en 1974 (+ 15,1% par rapport à 1973). En 1976, mais aussi en 1977, l'accroissement de ces dépenses dépasse celui du coût salarial (en 1976 : + 9,8% contre 5,6%; en 1977 : + 13,4% contre 11,0%).

L'évolution des dépenses d'investissement, bien que non chiffrée, peut être approximativement retracée ainsi : leur taux de croissance baisse fortement en 1974 par rapport à 1973, puis devient négatif, le ralentissement des investissements s'accroissant. La part des dépenses d'investissement dans le total des dépenses des organisations gouvernementales, qui s'élevait probablement à près du 1/3 en début de période d'observation, s'abaisse progressivement à un peu moins du 1/5 de ce total.

INDICES DE L'EMPLOI TOTAL ET DES DEPENSES COURANTES DES ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES - INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION - 1972 A 1977

	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Emploi total	100	101	104	113	114	112
Dépenses courantes	100	111	121	131	140	156
Indice genevois des prix à la consommation 1)	100	108	119	127	130	132

1) indice annuel moyen

En les traduisant sous forme d'indices, de base 1972 = 100, les évolutions de certaines grandeurs peuvent être mises en relation. Ainsi, les dépenses courantes par tête augmentent chaque année à l'exception de 1975. De 1972 à 1977, elles ont progressé de 39,3% 1). Les dépenses courantes à prix constants augmentent de 18,2% entre 1972 et 1977. En termes réels, les dépenses courantes de 1974 sont inférieures à celles de l'année précédente mais, dès 1975, elles progressent à un rythme croissant. Enfin, en 1974 et en 1975, les dépenses courantes réelles par tête diminuent par rapport à l'année précédente alors qu'elles progressent en 1973, 1976 et 1977.

Les dépenses courantes totales des organisations gouvernementales égalaient presque celles de l'Etat de Genève en 1972 où elles atteignaient 99,1% de celles-ci et elles en représentent encore 84,8% en 1976 alors que le nombre des fonctionnaires internationaux des organisations gouvernementales dépasse légèrement la moitié des effectifs de l'Etat (55,6% en 1972 et 53,3% en 1977).

1) La progression est de 37,5% pour la rémunération des salariés et de 46,4% en ce qui concerne les dépenses courantes pour d'autres biens ou services.



## chapitre III

# les réunions internationales

Les réunions, sessions et conférences internationales sont une composante importante de l'activité des organisations internationales. Ces réunions rassemblent de nombreux experts étrangers et délégués des pays membres.

En 1977, 1 026 réunions internationales, convoquées ou accueillies par les organisations gouvernementales, se sont déroulées à Genève et ont exigé la tenue d'environ 13 775 séances de travail. Près de 52 000 délégués et experts ont participé à ces réunions.

### REUNIONS INTERNATIONALES EN 1977

	NOMBRE DE REUNIONS INTERNATIONALES	NOMBRE DE SEANCES TENUES	NOMBRE TOTAL DE DELEGUES ET D'EXPERTS
Organisations gouvernementales :			
ONU	350	7 647	24 000
BIT	69	1 480	3 700 <sup>1)</sup>
OMS	197	1 750	3 900
UIT	47	1 082	4 560
OMM	48	600	900
OMPI	55	610	2 510
BIE	3	36	600
GATT	127	281	7 533
CERN	60	*	3 000
AELE	45	200	600
CIME	7	25	379
UI	11	40	105
OIPC	4	12	90
APEF	3	12	44
TOTAL org. gouv.	1 026	13 775	51 921
Neuf principales org. non gouv.	406	886	6 585
TOTAL GENERAL	1 432	14 661	58 506

1) estimation

L'Office des Nations Unies à Genève (ONU) occupe une place prépondérante : en 1977, il accueille plus du tiers des réunions internationales et près de la moitié (46,2 %) de leurs participants. Le nombre de séances tenues à l'ONU augmente régulièrement : 1 913 séances en 1949, 3 800 en 1971, 6 800 en 1975 et 7 647 en 1977.

L'ONU, le BIT, l'OMS et l'UIT sont traditionnellement les organisations qui enregistrent la plus forte activité dans le domaine des réunions internationales à Genève. L'OMPI (55 réunions internationales rassemblant 2 510 délégués en 1977) prend également une place importante depuis quelques années. Les négociations sur le commerce international tenues sous les auspices du GATT (Tokyo Round) ont exigé, en 1977, 127 réunions (12,4 % du total) qui ont rassemblé 7 533 délégués (14,5 % du nombre total). Les organisations du système des Nations Unies ont accueilli 87,3 % des réunions internationales qui ont fait appel aux 91,9 % des délégués. En raison de la nature de son activité, le CERN accueille relativement moins de rencontres internationales que les autres organisations gouvernementales.

Les neuf principales organisations non gouvernementales ont organisé 406 réunions internationales en 1977 qui ont rassemblé près de 6 600 délégués. Le nombre de réunions représente 39,6 % des réunions internationales des organisations gouvernementales et celui des délégués 12,7 % des participants aux réunions internationales des organisations gouvernementales. L'apport des organisations non gouvernementales à cette activité est donc loin d'être négligeable <sup>1)</sup>.

Le nombre de délégués et d'experts participant aux réunions internationales de l'ensemble des organisations internationales à Genève peut être estimé à environ 62 000 en 1977. Dans l'hypothèse que ces délégués logent dans des hôtels de Genève, ils représentent, en 1977, environ 7 % des arrivées d'hôtes et, en admettant qu'ils soient pour la plupart originaires de l'étranger, ils constituent près de 8 % des arrivées d'hôtes étrangers. La durée de séjour moyenne des délégués, qui n'est pas connue, est très probablement supérieure à celle de l'ensemble des hôtes (2,5 jours en moyenne). En estimant la durée moyenne de séjour des délégués à 10 jours, ceux-ci fourniraient plus du quart (27 %) des nuitées enregistrées dans l'hôtellerie genevoise et près du tiers (32 %) des nuitées d'hôtes étrangers <sup>2)</sup>.

L'évolution du nombre de séances tenues et des effectifs des délégués peut être retracée pour les trois dernières années dans les quatre principales organisations du système des Nations Unies. Celles-ci accueillent 86,8 % des réunions internationales et 69,7 % des délégués et experts de l'ensemble des organisations gouvernementales en 1977.

---

1) A titre de comparaison, les emplois des neuf principales organisations non gouvernementales représentent 13,1 % des effectifs des organisations gouvernementales.

2) Ces proportions sont légèrement surestimées en raison des différentes hypothèses, assez grossières, qui guident leur élaboration.

NOMBRE DE SEANCES ET DE DELEGUES, EN 1975, 1976 ET 1977

	1975		1976		1977	
	Séances	Délégués	Séances	Délégués	Séances	Délégués
ONU	6 800	25 000	6 150	21 720	7 647	24 000
BIT	1 350	3 400	1 230	3 000	1 480	3 700 <sup>1)</sup>
OMS	1 500	3 162	1 514	3 800	1 750	3 900
UIT	820	5 500	1 235	4 195	1 082	4 560
TOTAL	10 470	37 062	10 129	32 715	11 959	36 160

1) estimation

Pour ces quatre organisations, le nombre de séances a légèrement diminué en 1976 (- 3,3 % par rapport à 1975) et s'est redressé en 1977 (+ 18,1 % par rapport à 1976 et + 14,2 % par rapport à 1975). L'évolution du nombre de délégués (-11,7 % en 1976 et + 10,5 % en 1977) enregistre la même fluctuation sans toutefois que leur effectif atteigne, en 1977, celui de 1975 (écart de - 2,4 %). A l'OMS, tant le nombre de séances que celui des délégués augmentent en 1976 et 1977. A l'ONU et au BIT, après avoir fléchi en 1976, les nombres de séances et de délégués augmentent fortement en 1977. Les séances tenues à l'UIT progressent en 1976 et diminuent en 1977 tout en dépassant le niveau constaté en 1975 alors que les effectifs de délégués, après avoir fortement baissé en 1976, s'accroissent en 1977 mais restent inférieurs à ceux de 1975.

## conclusion

# rappel des principaux résultats

---

En avril 1978, le secteur international compte près de 20 000 emplois, soit plus précisément 19 724. En occupant 14 267 personnes (72,3 % du total), les 14 organisations gouvernementales établies à Genève en sont la composante principale; les organisations non gouvernementales occupent 3 118 personnes (15,8 %) et les missions permanentes (représentations d'Etats auprès des organisations internationales gouvernementales) comptent 2 339 employés (11,9 %).

Depuis la précédente évaluation des emplois du secteur international pour la période 1975-1976, ceux-ci ont progressé de 2,5 %. De fin 1976 à avril 1978, les effectifs globaux des organisations gouvernementales ont augmenté de 3,1 % et ceux des missions permanentes de 4,4 % <sup>1)</sup> alors que les emplois dans les organisations non gouvernementales ont diminué de - 1,4 %.

Dès 1970, la progression des effectifs des organisations gouvernementales s'est ralentie et des fluctuations annuelles du nombre de fonctionnaires internationaux sont constatées dans de plus nombreuses organisations. En octobre 1976, l'effectif maximum des fonctionnaires internationaux est enregistré (+ 0,9 % par rapport à 1975). Le nombre relevé en octobre 1978 est inférieur de - 0,7 % à ce sommet. L'évolution des deux dernières années recouvre une baisse de - 1,7 % jusqu'en octobre 1977 et de - 2,2 % jusqu'en avril 1978 puis une hausse de + 1,6 % au semestre suivant. Il n'est cependant pas certain que ce retournement de tendance, succédant à 18 mois de régression, inaugure une nouvelle période de croissance régulière des effectifs de fonctionnaires internationaux. Au contraire du seul nombre de fonctionnaires, l'emploi total dans les organisations gouvernementales - fonctionnaires et autres personnes occupées - a progressé entre 1976 et avril 1978 en raison du recours plus intensif à cette dernière catégorie d'employés qui représentent environ 1/5 des emplois totaux en avril 1978.

A cette date, sur les 11 296 fonctionnaires internationaux, 16,5 % sont d'origine suisse, 65,1 % résident à Genève, 30,6 % en France et 4,3 % dans le canton de Vaud. Depuis 1976, les effectifs des fonctionnaires d'origine suisse font preuve d'une plus grande stabilité par rapport tant aux mouvements de hausse que de baisse de l'emploi. La tendance à l'établissement des fonctionnaires internationaux dans des régions périphériques au canton de Genève est confirmée et s'accroît en direction de la France.

Dans les organisations non gouvernementales, le personnel suisse occupe 37,6 % des emplois. Il enregistre de plus fortes baisses d'effectifs (- 7,3 %) que les

---

1) Le taux d'accroissement moyen des organisations gouvernementales et des missions permanentes est de 3,3 %.

étrangers non frontaliers (- 3,2 %) tandis que le nombre de frontaliers reste stable (+ 0,1 %). Les résidents dans un autre canton (10,7 %) sont aussi nombreux que les frontaliers (10,7 %) et 78,6 % des employés résident à Genève.

Les dépenses totales de l'ensemble du secteur international sont estimées à près de 2,0 milliards de francs en 1977. Celles des organisations gouvernementales s'élèvent à 1,44 milliard <sup>1)</sup> et celles des neuf principales organisations non gouvernementales à 0,21 milliard de francs. Les dépenses courantes des organisations gouvernementales atteignent 1,19 milliard dont les 72,4 % se rapportent à la rémunération des salariés. La part des investissements dans les dépenses totales (17,6 %) en 1977 semble s'être réduite depuis 1972. Les dépenses courantes des 9 principales organisations non gouvernementales (92,7 % de leurs dépenses totales) se répartissent à raison de 2/3 pour les rémunérations des salariés et de 1/3 pour les achats d'autres biens et services.

Alors que le taux de croissance annuel estimé des dépenses courantes des organisations gouvernementales s'était affaibli en 1974, 1975 et 1976, il enregistre une nette accélération en 1977.

En 1977, 52 000 délégués et experts ont participé aux 1 026 réunions, sessions et conférences internationales convoquées à Genève par les organisations gouvernementales; ces réunions ont exigé environ 14 000 séances de travail. Le Palais des Nations a accueilli près de la moitié des délégués. Si cette activité a régressé en 1976 par rapport à l'année précédente dans les 4 principales organisations gouvernementales du système des Nations Unies, une nette reprise est constatée en 1977 où le nombre de séances excède celui enregistré en 1975 mais où l'effectif des délégués reste légèrement inférieur à celui de 1975.

Les conférences internationales convoquées par l'ensemble des organisations internationales établies à Genève réunissent environ 62 000 délégués qui contribuent pour à peu près un quart aux nuitées enregistrées par l'hôtellerie genevoise.

Les évolutions récentes des emplois (1978), des dépenses et des conférences (1977) traduisent un regain d'activité de ce secteur.

---

1) Ce qui représente plus des 4/5 des dépenses courantes de l'Etat de Genève en 1976.

annexe

## présentation de l'étude sur le secteur international à Genève<sup>1)</sup>

---

Après avoir défini les différentes composantes du secteur international et le tertiaire international (chapitre I), cette étude retrace l'histoire du secteur international à Genève en s'attachant à identifier les relations entre le développement des activités internationales et l'environnement économique régional (chapitre II). Cette évocation historique s'ouvre en 1863, date de la création du futur CICR. Elle se poursuit par l'établissement de la Société des Nations et du BIT à Genève, en 1920, qui eurent une influence locale positive dans le marasme économique de l'entre-deux-guerres et qui orientèrent de façon décisive le développement économique du canton à long terme. La croissance intensive des organisations internationales dans l'après-guerre où les effectifs de fonctionnaires internationaux furent multipliés par 8 entre 1950 et 1977 fait l'objet d'une analyse fine qui porte sur la création, les buts, les activités et le développement de chacune des 13 organisations internationales gouvernementales et des 9 principales organisations internationales non gouvernementales et sur les principales conférences internationales tenues à Genève. L'historique se termine par une série de comparaisons internationales qui soulignent le rôle de la Suisse et de Genève, en particulier, dans les relations internationales multilatérales.

La définition des variables et unités statistiques (chapitre III) précède la présentation et les commentaires des nombreux tableaux statistiques publiés sur la période récente. Les effectifs employés, la structure par origine et sexe, la localisation des emplois et les lieux de résidence des personnes occupées sont analysés tant pour les organisations internationales gouvernementales (chapitre IV), les organisations internationales non gouvernementales (chapitre V) que pour l'ensemble du secteur international (chapitre VI). Les zones d'implantation et la concentration géographique des organisations internationales sont décrites. En outre, des comparaisons détaillées sont effectuées sur les caractéristiques des emplois dans les organisations internationales gouvernementales en 1964 et 1976.

L'étude se termine par une analyse inédite de la dynamique et des relations d'entraînement du secteur international dans l'économie régionale. Le rôle moteur du tertiaire international au sein duquel les organisations internationales occupent une place déterminante est mis en évidence en s'appuyant sur de nombreuses informations chiffrées. En plus de ces relations d'entraînement portant sur l'ensemble de l'économie genevoise, les liens entre le secteur international et certaines activités complémentaires ou induites sont examinés de façon plus détaillée : aéroport, hôtellerie et télécommunications. Il convient de signaler que cette analyse permet de constater également l'évolution anticyclique du secteur international et des activités connexes qui a fortement amorti les conséquences régionales de la récession économique. En conclusion, quelques perspectives d'évolution du secteur international sont esquissées sur la base de l'évolution récente marquée par la décentralisation de l'implantation des organisations internationales, la concurrence d'autres villes et la hausse du franc suisse. Cependant, Genève dispose d'atouts non négligeables qui sont rappelés (chapitre VII).

---

1) SCS, collection "Etudes" no 3, juin 1978.

## LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES

### Collections "Aspects statistiques"

#### Déjà paru :

- No 1 – Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (35 pages, prix : 4 F.) Février 1977
- No 2 – Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (7 pages, prix : 3 F.) Mars 1977
- No 3 – Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (extraits du volume No 1 paru dans la collection "Etudes", 84 pages, prix : 5 F.) Mai 1977
- No 4 – Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (21 pages, prix : 4 F.) Mai 1977
- No 5 – Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (28 pages, prix : 4 F.) Juin 1977
- No 6 – Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève (61 pages, prix : 5 F.) Février 1978
- No 7 – Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (32 pages, prix : 4 F.) Avril 1978
- No 8 – Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (60 pages, prix : 5 F.) Juin 1978
- No 9 – Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (44 pages, prix : 4 F.) Décembre 1978
- Résultats des votations et élections à Genève en 1977 (33 pages, prix de la pochette : 5 F.)

#### A paraître :

- Résultats des votations et élections à Genève en 1978 (paraît deux fois par an, prix annuel : 5 F.)

### Collections "Etudes"

#### Déjà paru :

- No 1 – Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon de recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (616 pages, tirage limité; prix : 50 F.) Mai 1977
- No 2 – L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance (28 pages, prix : 4 F.) Octobre 1977
- No 3 – Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76. (132 pages, prix : 5 F.) Juin 1978